



La cérémonie des vœux



Inauguration de la stèle franco-allemande





NUMÉROS UTILES DU QUOTIDIEN

• **MAIRIE** Tél 02 99 58 91 27 -

Fax 02 99 58 11 71

e-mail : mairie.plerguer@wanadoo.fr

site internet : www.plerguer.fr

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 14h/17h30
Le jeudi 8h30/12h. Le samedi 9h30/12h.

• **CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX**

M^{me} Agnès TOUTANT, M. Jean-Luc BOURGEAUX
Contact au Conseil Départemental :
02 99 02 35 32.

• **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** Voir au secrétariat de la mairie.

• **MARCHE** Place de la Mairie, le mercredi 8h30/13h.

• **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** Lundi et vendredi 15h30/18h. Mercredi 10h/12h et 14h/18h. Samedi 10h/12h. 02 99 48 66 23
E-mail : bibliotheque@plerguer.fr

• **ENSEIGNEMENT**

ECOLE des BADIOUS (école publique)

Directrice : M^{me} PIEPLUS 02 99 58 98 83

ECOLE NOTRE DAME (école privée)

Directrice : M^{me} PATIN 02 99 58 10 33

• **SERVICE D'AIDE A DOMICILE - ADMR**

4 rue de la Croix du Fresne 02 99 58 14 94.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h30 et 14h/16h

• **MAISON FRANCE SERVICES**

Maison des Galopins, 8, rue de la Cerisaie Permanence : le mardi 9h/12h.

• **MAPE (Malo Agglomération Petite Enfance)** Permanence sur RDV

02 99 89 15 20 Ateliers d'éveil – Maison des Associations - Mardi 8h30/12h.

• **PERMANENCES SOCIALES - CDAS**

Maison des Galopins, 8 Rue de la Cerisaie : M^{me} Marie CHASTANT, assistante sociale sur rendez-vous 02 99 19 15 15 **Consultations infantiles :** sur RDV 02 99 19 15 15. 3^{ème} mardi 13h30/16h20 et 4^{ème} jeudi 9h/12h

• **LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)**

avec l'association TRICOTIN - 0-6 ans en itinérance. Permanence libre : vendredi 8h45/12h20. Maison des Associations – Espace de la Cerisaie. Contact : M^{me} Maryse POIRIER – 06 75 33 48 72

• **C.A.F. Espace Social**, rue des Tendières DOL DE BRETAGNE, chaque mardi 9h/12h30 et 14h/16h

• **MEDECINS**

– Dr Michel ANGELETTI 4 Rue Pierre Romé 02 99 20 61 40. Dr Bernard LERICH

3, rue du Champ Jouan 02 99 58 98 89

– Dr Amerin VANSIRI

Square Bertrand Robidou 02 23 15 41 67

• **PHARMACIE** M. Philippe FERRON

M^{me} Marie-Françoise PRUD'HOMME

3, rue de la Libération - 02 99 58 91 05

Fax : 02 99 58 11 39.

• **INFIRMIERS Cabinet infirmier :**

M^{me} Aurore LEMERER - MM. Laurent CAILLAUD, Matthieu LABORIE La Chapelle – 02 99 58 94 39

Cabinet Infirmier : M^{mes} El Fedda CLEMENT, Rachel VALLEE, Amélie AGENAIS, Véronique HUET, Square Bertrand Robidou 07 84 09 19 66 ou 02 23 16 90 76.

• **PEDICURE – PODOLOGUE** Bélanda DUGUE PLOUGONVEN, Gwenola MALLET Square Bertrand Robidou 02 99 80 06 69/06 76 40 62 36

• **OSTEOPATHE** Maxime LEBRETON, 06 29 21 19 77 Marie VON KUNSSBERG, praticienne massage, bien-être, sophrologie 07 77 94 10 92, Square Bertrand Robidou

• **CABINET PACHAMAMA Maison de périnatalité** 6 Allée du Champ Lison

L'Epine - Delphine DOBÉ, psycho-somatologue thérapeute : 07 88 25 00 32 - Jacqueline CARAËS, sage-Femme hapto-thérapeute :

06 82 64 2747 - Marie REVERCHON, masseur-kinésithérapeute 06 89 59 34 38 -

Fanny DOUSSET, ostéopathe, 07 49 11 03 38 - Céline DUTU - naturopathe hildegardienne et réflexologue plantaire Tél : 06 95 68 88 25 -

Valérie ARNOULT, réflexologue plantaire, visage, crâne, sophrologue : 06 75 61 37 79

• **GENDARMERIE**

Châteauneuf 02 99 58 40 05

• **POMPIERS** (Tél. 18)

Lieutenant Jocelyne AUSSANT Chef de centre 02 99 58 12 86

• **CULTE** Abbé Yann-Tanguy KENEC'H DU

06 82 64 47 73 Presbytère de CHATEAUNEUF d'ILLE ET VILAINE 02 99 58 41 02

• **LA POSTE** 10 Rue de Saint-Malo :

02 99 58 94 83. Lundi au samedi 10h/12h.

• **DÉCHÈTERIE** au Vieux-Bourg à Miniac-

Morvan - Fermeture le Vendredi

06 83 77 82 05 - ZA LA HALTE à Saint-Père Marc en Poulet le vendredi 02 99 58 47 20

• **TRESORERIE MUNICIPALE**

Centre des Finances Publiques, 18 Place Toullier, Dol de Bretagne - Renseignements et RDV au 02 99 48 01 79

• **CORRESPONDANTS JOURNAUX**

Le Pays Malouin : Jean-François TEXIER

02 99 48 90 36 - 0638780058

jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

Ouest France : Evelyne SPINDLER

06 88 31 96 13 eve-lisa@orange.fr

#SOMMAIRE#

03
EDITORIAL

04
ETAT-CIVIL

05
VIE MUNICIPALE

Décisions du Conseil Municipal. Les tarifs des prestations de la commune. Le recensement. Expression du Groupe Minoritaire. La défense incendie. Le point sur les travaux. Travaux de l'école des Badious. Feux de forêts en Gironde. Le 11 novembre, une commémoration avec les jeunes. La géocalisation des adresses. Le retour du forum des associations. Démocratie participative. La bibliothèque de Plerguer à 30 ans. Exposition et conférence sur l'eau en Bretagne. Plerguer - Lette, un jumelage dynamique. Inauguration de la stèle. Le restaurant scolaire et délégation d'élus. Deux nouveaux conseillers municipaux. Des nocés d'or. Des maisons toujours bien fleuries. Fête du 14 juillet avec artistes locaux. Téléthon 2022. Du gospel en l'église de Plerguer.

18
ENVIRONNEMENT & URBANISME

L'eau potable : continuons nos efforts. Evolution de la Loi LABBE. Une brigade verte à Plerguer. Restauration scolaire. Un plan de sobriété énergétique. Parc naturel régional, le projet avance. Autorisations d'urbanisme. Visite cimetière.

22
VIE SOCIALE

CCAS. Vigilance escroquerie. Solidaribus. Une conseillère numérique à votre disposition. Plan d'urgence : personnes isolées ou vulnérables.

24
VIE SCOLAIRE

Ecole Notre Dame. Ecole des Badious

26
LES ANIMATIONS

L'espace Jeunes. Bibliothèque l'évasion. Accueil de loisirs.

29
VIE DES ASSOCIATIONS

Le coin des associations : Comité des fêtes. La pétanque plerguerroise. Les mille pattes de Plerguer. ACCA Plerguer. Club des Badoliers. L'ETRIER. Courir à Plerguer. Association Tennis Plerguer. Association CALAO. J'ai 2 notes à vous dire. M'TAVOIX de Plerguer. Gymnastique volontaire. VMEH. Le Comité de Jumelage.

36
Plerguer en images.

En ce début d'année, je tiens à présenter à toutes les Plergueraises et tous les Plerguerois tous mes vœux pour 2023. Bien entendu, et avant tout, des vœux de santé et de bonheur dans vos vies personnelles et familiales, des vœux d'épanouissement, d'enrichissement dans vos activités professionnelles, enfin des vœux de sérénité et de bien-être dans vos vies de citoyens et d'habitants de Plerguer. Plus largement j'exprimerai aussi des vœux de paix à l'heure où la guerre et ses horreurs se sont installées à la porte de l'Europe.

Si la crise sanitaire sévit moins durement, après 2 années de fortes contraintes, ce début d'année 2023 n'en est pas moins contraignant tant pour chacun d'entre nous que pour les collectivités territoriales. L'élaboration du budget 2023 va être délicate pour la commune de Plerguer comme pour toutes les collectivités. Quelques éléments pour l'illustrer :

— la commune a de moins en moins la maîtrise de ses ressources, puisque le seul levier dynamique fiscal dont elle dispose est la taxe foncière sur laquelle elle a encore la main, la taxe d'habitation ayant été supprimée ; les autres ressources sont pour l'essentiel des dotations de l'Etat.

— l'inflation, évaluée à + 6,2 % sur un an en octobre 2022 est prévue à 5 % en 2023.



BUDGET 2023 : UN CONTEXTE SANS PRÉCÉDENT !

— le coût de l'énergie a totalement explosé ; si des boucliers tarifaires ont pu, fort heureusement, être mis en place pour les particuliers, les collectivités n'en bénéficient pas (notamment pour le coût de l'électricité qui devrait augmenter de près de 300 % !) Tous ces éléments auront bien entendu un impact sur le budget 2023 de la commune. Celui qui compliquera considérablement l'équilibre de la section de fonctionnement, c'est celui du coût de l'énergie, et notamment celui de l'électricité qui passerait pour Plerguer de 80 000 € à 240 000 €, soit une charge supplémentaire de 160 000 €. Depuis 2014, grâce à une stratégie financière ambitieuse maîtrisée, la municipalité a pu financer les investissements sur lesquels elle s'était engagée. (Nous avons investi plus de 8 000 000 € depuis 2014). Nous avons toujours, par ailleurs, fait preuve de la plus grande rigueur dans nos dépenses de fonctionnement ; elle est la base d'une bonne gestion, sachant qu'un travail collaboratif a toujours été fructueux avec le trésorier public. La municipalité a toujours été très active dans la recherche de financement. Ainsi sur le projet de l'école des Badiou, le total des subventions obtenues se monte à 1 200 000 € ; autre illustration, depuis le début du mandat en cours, c'est à dire depuis 2020, la commune a pu encaisser près de 170 000 € de subventions pour des projets ou actions diverses. Cette situation plutôt saine devrait permettre au budget 2023 d'amortir l'impact de ce nouvel environnement financier. Mais cela ne suffira pas ; c'est pourquoi j'ai souhaité qu'on accroisse encore notre politique de rigueur sur les dépenses de fonctionnement, c'est le seul levier permettant de lutter contre la baisse de notre capacité d'autofinancement. J'ai souhaité ainsi qu'on élabore un plan de sobriété énergétique. Celui-ci est déjà bien avancé et nous avons déjà pris des mesures, notamment en réduisant les durées d'éclairage public (et donc des illuminations pour les fêtes de fin d'année). Nous travaillons aussi sur une gestion plus rationnelle des dépenses de chauffage dans nos équipements publics. En tout état de cause, nous ferons tout ce qui est possible pour garder le cap de nos engagements et du niveau du service public que nous vous devons, malgré des ressources en baisse et les éléments défavorables qui nous sont imposés. Comme le souhaitent les Associations Nationales des Maires qui sont vent debout face à cette situation qui touche les 36 000 communes de France, je formule le vœu que l'Etat soit à notre écoute.



Bonne année à toutes et à tous.

Le Maire,
Jean-Luc BEAUDOIN

Pour le paiement de vos factures locales
*(eau, ordures ménagères, cantine, crèche,
 garderie, ...), votre nouvel interlocuteur est*

**le service de gestion comptable (SGC)
 de Dol-de-Bretagne**



Centre des Finances publiques
 18, place Toullier
 35120 DOL-DE-BRETAGNE
 Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 sans RDV
 Sur RDV les lundi et jeudi de 14h00 à 16h00



Renseignements et prise de RDV :
 02 99 48 01 79
sgc.dol@dgfip.finances.gouv.fr

Pour le paiement de vos impôts
*(impôt sur le revenu, taxe d'habitation,
 taxes foncières), votre interlocuteur reste*

**le service des impôts des particuliers (SIP)
 de Saint Malo**



Centre des Finances publiques
 38, bd des Déportés
 35417 SAINT-MALO CEDEX
 Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 sans RDV
 Sur RDV les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00



Renseignements et prise de RDV
 dans votre espace personnalisé sur impots.gouv.fr,
 ou en appelant le **0 809 401 401**

Vos solutions pour payer



**en espèces chez un buraliste
 partenaire agréé**
 (en espèces dans la limite
 de 300 € ou par carte bancaire)

en ligne sur impots.gouv.fr ou depuis votre smartphone

A Saint-Malo

La Découverte – 20, av Gal de Gaulle
 Tabac des Antilles – 27, rue des Antilles
 La Croix de l'espérance – 111, av Aristide
 Briand
 Le Marville – 71, av de Marville
 Le Trimaran – 18, rue de la Marne
 Le Jean Bart – 25, rue Pépin

Tabac Journaux de la Roulais – 73, rue
 Ville Pépin
 Tabac Loto Presse de Rocabay – 5, bd de
 la République
 Le Courtoisville – 3, av du révérend Père
 Umbricht
 Le Mouchoir vert – 61, bd Douville
 Le Chiquito – 36, av Gustave Flaubert
 Le Rochebonne – 5, av des Portes Cartier
 Tabac
 Tabac de Bellevue – 3 bd, Demalvilain

Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et d'Île-et-Vilaine

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

BOULLÉ PÉROT Tomy	14 juillet	6, Impasse des Lauriers
BRIAND Julia	23 juillet	1, La Touesse
DANTIN Charly	25 juillet	19, rue de Saint Malo
DESTIENNE Milo	15 août	18, route des Landes
DEROIN Lara	15 août	20, route des Landes
GUILLOIS Elina	19 août	1, rue des Aulnaies
MEY Gabriel	29 août	19, rue de Bonaban
CARLIER Côte	23 septembre	19, La Moignerie
CAVAN Elyne	5 octobre	4, Loumas
GOHIN Gabriel	30 octobre	7, la Landelle
LE PAJOLEC Maya	7 novembre	14, la Ville Buisson
LESOUËF Côte	18 novembre	6 D rue Pierre Romé
CONVENANT Emma	26 novembre	4, Impasse des Amarelles
ESNAULT Mailé	12 décembre	36, le Mesnil des Aulnays

MARIAGES

16 juillet	Thierry LEROY et Magali ENGEL
30 juillet	Ronan GANCHE et Anne-Claire BARBE
10 août	Patrice BELLOCOQ et Solène ROBINAULT
20 août	Gavin PINSARD et Maëllys GRIMAULT
20 août	Stéphane DEFOUR et Céline ROBIDOU
27 août	Blaise ROUTIER et Marie-Pierre GLEMOT
10 septembre	Olivier RAHM et Laurence LEROY

DÉCÈS

17 juillet	Madeleine CHAPRON épouse DELANOE 13, la Ville Buisson
21 juillet	Martine REGÉARD épouse COSSON 10, rue des Etangs
24 juillet	Marie-France BEUCHER Monastère de Beaufort
26 août	Patrick LELOUP 18, rue Pierre Romé
28 septembre	Jean-Claude DEBOVE 11, rue du Vieux Noyer
31 octobre	Marcel CHAPRON 18, rue des Etangs
14 novembre	Marguerite RIOUX épouse DUPUY 13, rue des Aulnaies
17 novembre	Martial GAUTIER 42, rue de la Libération
23 novembre	Jean BOUTOUX 39 bis, rue de la Libération
8 décembre	Daniel HERVE 12, résidence des Jardins
20 décembre	Francis AUBAULT 7, résidence des Jardins
29 décembre	Janine DENAIS épouse LOISEL 23, rue de Beaufort

PLERGUER INFOS - Bulletin Municipal d'Informations. N° 49 - Janvier 2023 -

Tirage 1 450 exemplaires.

Directeur de la publication : Jean-Luc Beaudoin.

Comité de rédaction : Commission communication. Crédit photos : Municipalité -

Associations. Création, infographie et impression : IMPRIMERIE NOUVELLE

02 99 48 01 82

Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal

CM du 8 Novembre 2022

• **Personnel – Transformation d’emplois – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la transformation de 2 emplois, l’un à la bibliothèque, l’autre au Centre de Loisirs.

• **Sécurité Civile – Incendie et Secours – Désignation d’un correspondant.** En application d’un décret du 29 juillet 2022, le conseil municipal a désigné Monsieur Philippe LE ROLLAND, conseiller municipal, comme correspondant incendie et secours.

• **Crise énergétique – Collectivités locales – Vœu.** La crise énergétique frappant lourdement les collectivités locales, le conseil municipal a voté, à l’appel de l’Association des Maires de France, un vœu, demandant un tarif plafonné pour les collectivités et une indexation de leurs ressources.

• **Convention Territoriale Globale (CTG) 2022/2026 entre la Caisse des Allocations Familiales (CAF), Saint Malo Agglomération et les communes.** Le conseil municipal a approuvé une convention cadre, dite Convention Territoriale Globale, avec la Caisse d’Allocation Familiale, Saint-Malo Agglomération et ses communes membres, avec pour objectif de globaliser et de renforcer les actions à destination des familles.

• **Cimetière – Produits des concessions – Modalités de reversement au CCAS.** Le conseil municipal, pour des raisons juridiques, a confirmé le principe de reversement d’un tiers du produit des concessions du cimetière au CCAS.



• **Personnel – Contrat de Groupe d’assurances statutaires – Augmentation du taux en 2023- Information.** Le conseil municipal a été informé de la décision du Conseil d’Administration du CDG 35 d’accepter une augmentation de 6,99% du contrat mutualisé d’assurance des risques statutaires.

• **Environnement – Mission de la Brigade Verte – Convention de partenariat - Approbation.** Le conseil municipal a approuvé une convention avec la Brigade Verte lui attribuant une mission de surveillance et de contrôle visant à assurer la protection de l’environnement et du patrimoine naturel (faune, flore, pollution, feux,...).

CM du 13 Décembre 2022

• **Composition des Commissions – Modifications.** Le conseil municipal a approuvé la modification de la composition de certaines commissions, compte tenu de l’intégration de 2 nouveaux conseillers municipaux.

• **Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) – Composition - Modification.** Le conseil municipal a approuvé la nomination de Monsieur Daniel BRINDEJONC comme membre du CCAS en remplacement de Monsieur Serge AUFFRET.

• **Commission de Contrôle des listes électorales – Modification.** Le conseil municipal a approuvé la nomination de Monsieur Daniel BRINDEJONC à la Commission de Contrôle des listes électorales en remplacement de Monsieur Serge AUFFRET.



Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal



• **Salle Chateaubriand – Location – Tarifs et Conditions.** Le conseil municipal a approuvé l'augmentation de la grille tarifaire de la Salle Chateaubriand et validé les conditions de location.

• **Restaurant Scolaire et Centre de Loisirs - Modification des tarifs – Approbation.** Compte tenu de la flambée du coût de l'énergie et de l'augmentation des denrées alimentaires, le conseil municipal a approuvé une évolution des tarifs du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

• **Urbanisme – Le Champ Lison – Budget annexe – Clôture et décision modificative.** L'opération du Champ Lison étant terminée sur le plan opérationnel et financier, le conseil municipal a approuvé la clôture du budget annexe au 31 décembre 2022.

• **Urbanisme – Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille et Vilaine (CAU 35) – Convention avec le Département - Renouvellement.** Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention avec le Département relatif au Conseil en Architecture et Urba-

nisme pour une durée de 3 ans au bénéfice de la commune et des particuliers.

• **Saint-Malo Agglomération – Taxe d'Aménagement – Convention de reversement - Approbation.** Dans l'application des textes en vigueur, le conseil municipal approuve la convention entre Saint Malo Agglomération et les 18 communes sur les modalités de reversement de la taxe d'aménagement.

• **Recensement de la population 2023 – Agents Recenseurs – Rémunération - Modalités.** Le conseil municipal a approuvé les modalités d'organisation du recensement 2023 en 6 districts et les conditions de rémunération des 6 agents recenseurs.

• **Administration Générale – Groupement de Commandes – Convention avec Saint-Malo Agglomération.** Depuis 2016, la commune de Plerguer adhère au Groupement de Commandes avec Saint-Malo Agglomération ; le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention en vigueur jusqu'à la fin du mandat en cours.

• **Sécurité Routière – Produit des amendes de Police – Programme 2023 – Demande de subvention.** Dans le cadre du produit des amendes de police (programme 2023) dédié à la sécurité routière, le conseil municipal a approuvé une demande de subvention pour le projet de plateau ralentisseur à Loumas.

• **Parc Naturel Régional Vallée de La Rance Côte d'Emeraude (PNR) – Enquête publique- Avis.** Le conseil municipal a adopté les observations à verser à l'enquête publique ouverte entre le 12 décembre 2022 et le 16 janvier 2023 consacrée au projet de PNR.



LES TARIFS DES PRESTATIONS DE LA COMMUNE

Au-delà de sa mission générale de service public qui permet d'assurer un certain nombre de services gratuits auprès de tous les plerguerrois (école, bibliothèque, équipements sportifs,...), la commune assure

aussi des prestations à caractère plus individualisé qui sont régies par des tarifs votés par le conseil municipal. Pour la bonne information de tous il est apparu opportun de les rappeler dans ce bulletin.

Périscolaire	Cantine maternelle	3,20 €	repas à 1€ pour QF<1000		
	Cantine primaire	3,40 €	repas à 1€ pour QF<1000		
	garderie matin	1,30 €			
	garderie soir	2,00 €			
Centre de loisirs	Demi journée sans repas	de 5.10€ à 8.10€	En fonction du QF		
	journée sans repas	de 7.20€ à 12.20€	En fonction du QF		
	repas maternelle	3,20 €			
	repas primaire	3,40 €			
Espace jeunes	Inscription	10,00 €	Annuelle		
Locations	Mobilier	Tables	2,50 €	la table	
		Chaises	0,50 €	la chaise	
	Salle Chateaubriand	salle		300,00 €	1 jour
				400,00 €	2 jours
		cuisine		100,00 €	1 jour
				120,00 €	2 jours
		couverts	0,60 €	par couvert	
		électricité	0,30 €	le kwh	
	Location pour vin d'honneur	130,00 €			
	Travaux	Busage	Diamètre 300 avec recouvrement	40,00 €	Le mètre linéaire
Diamètre 400 avec recouvrement			45,00 €	Le mètre linéaire	
Diamètre 500 avec recouvrement			110,00 €	Le mètre linéaire	
Autres travaux		Surbaissé de trottoir	60,00 €	Le mètre linéaire	
		Puisard avec tampon	80,00 €	l'unité	
		Drain routier	25,00 €	Le mètre linéaire	
		Caniveau Eaux Pluviales	150,00 €	Le mètre linéaire	
Cimetière	Concession 30 ans	250,00 €			
	Concession 50 ans	400,00 €			
	Cavurne 30 ans	300,00 €			
	Cavurne 50 ans	500,00 €			
	Vacation jardin du souvenir	20,00 €			

RECENSEMENT

Le recensement de la population plerguerroise aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Les 6 agents recenseurs viendront à votre rencontre. Merci de leur réserver un bon accueil !



Les agents recenseurs



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chères Plerguerroises, Chers Plerguerrois,

Une année particulière se termine sous le signe de la crise énergétique. Il est primordial à chacun d'agir, même petit soit le geste, le plus important est d'en prendre conscience. Nous collaborons tous ensemble afin de trouver les meilleures solutions pour que la vie dans notre commune soit la plus écologique, économique et sécuritaire. Monsieur AUFFRET Serge étant parti vers d'autres hori-

zons pour raison professionnelle c'est Monsieur BRINDEJONC Daniel qui reprend son poste au sein du Conseil Municipal ainsi que dans les différentes commissions. Nous restons dès lors à votre écoute et nous vous souhaitons tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023. Prenez soin de vous et de vos proches.

M^{me} CANTAREL Jessica
& Mr BRINDEJONC Daniel



LA DÉFENSE INCENDIE : UNE LOURDE RESPONSABILITÉ POUR LES MAIRES

Parmi les nombreuses responsabilités dévolues au maire, il y a celle d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de sa commune ; la défense incendie en fait partie au premier chef. Cette mission de défense incendie relève non seulement de la responsabilité du Maire, mais surtout la charge financière revient aussi à la commune.

Malgré tout, la municipalité, depuis plusieurs années a pris le dossier à bras le corps en réservant une enveloppe budgétaire pour installer de nouveaux points de défense incendie (Le Perray, Le Cas Rouge, Les Brégoons, Les Rives, Le Clos des Aubépines, Etang de Beaufort). Parallèlement, dans le cadre du règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) est en cours de finalisation pour programmer chaque année des points de défense incendie. Ce schéma communal, nous l'avons travaillé bien entendu en parfaite concertation avec le Service Départemental d'Incendie (SDIS) qui estime le taux de couverture de Plerguer déjà tout à fait correct par rapport à d'autres collectivités. On peut considérer aujourd'hui que nous avons exploité la quasi-totalité des potentialités du réseau d'eau potable, essentiellement en zone agglomérée, pour implanter des poteaux incendie. Pour équiper les hameaux, la pression du réseau d'eau potable n'est pas suffisante, ce qui impose de recourir à des « bâches » ou réservoirs souples, voire à des plans d'eau naturels. La municipalité va donc garder ce rythme pour équiper à terme l'ensemble des hameaux. Ainsi, actuellement un plan d'eau naturel a été aménagé à La Motte et devrait être opérationnel à très court terme. Deux réservoirs souples vont également être



implantés pour défendre les hameaux de Saint-Pétreux et de Rohéard ; les travaux sont déjà commencés. Le budget de la commune va donc continuer à intégrer chaque année une enveloppe financière pour réaliser la totalité de ce schéma de défense extérieure contre l'incendie. Enfin, il faut préciser que le règlement départemental de Défense Incendie a un impact juridique sur les autorisations d'urbanisme (permis de construire essentiellement), puisqu'elles sont délivrées par le maire sous réserve d'une couverture incendie.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

DES CHICANES AU CLOS DES CERISIERS



A la demande des habitants, des chicanes sur l'accès piétonnier-est du lotissement ont été installées, à titre expérimental dans un premier temps, afin de couper la vitesse des deux-roues à moteur.

LA LANDE AUX GUIBETS : DES BALISES DANS LE VIRAGE



La courbe du virage en entrée nord du village de La Lande aux Guibets fait régulièrement l'objet d'accidents. La municipalité a pu négocier avec les services du Département (il s'agit d'une voie départementale) l'installation de balises afin de mieux visualiser le virage. Celles-ci sont aujourd'hui en place.

CHEMINEMENT RUE DE DINAN : LA 2^{ÈME} TRANCHE EST RÉALISÉE

Comme la mairie s'y était engagée, les travaux de la 2^{ème} section du cheminement piétonnier de la rue de Dinan ont été réalisés avant fin 2022.

Ce tronçon vient boucler le maillage piétonnier en zone agglomérée qui a pour objectif de relier tous les points d'intérêt de façon sécurisée, soit sur trottoir, soit sur cheminement sablé.



DÉFENSE INCENDIE : DES TRAVAUX EN COURS

Le programme de défense incendie se poursuit. Trois points sont en cours de réalisation :

- celui de La Motte (plan d'eau naturel) qui est terminé et qui attend l'homologation du SDIS
- ceux de Rohéard et Saint Pétreux qui en sont au stade du terrassement.



Rohéard



La Motte

LE PUIS SALIOU : LES LOGEMENTS SOCIAUX SONT LIVRÉS

Les 3 logements sociaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la SA HLM La Rance sont livrés et occupés. Ce programme marque la fin de l'opération urbaine du Puits Saliou. Une remise à niveau des espaces extérieurs va pouvoir être opérée à titre définitif avant une rétrocession dans le domaine public communal.



Traversée piétons sur la RD676
au carrefour de La Croix du
Fresne

TRAVAUX DE L'ÉCOLE DES BADIOUS :

la 3^{ème} tranche stoppée provisoirement

Alors que les locaux des 2 premières tranches de l'école sont opérationnels depuis fin 2021, les travaux de la 3^{ème} et dernière tranche, démarrés en janvier 2022, sont interrompus depuis juillet.

Cette interruption des travaux est due exclusivement à la défaillance de l'entreprise titulaire du lot charpente, mise en liquidation judiciaire, alors que le chantier se déroulait dans les meilleures conditions. Face à cette situation, pour le moins imprévue, la commune, maître d'ouvrage, a bien entendu réagi immédiatement sachant qu'elle est soumise strictement aux règles du Code de la Commande Publique (anciennement le Code des Marchés Publics). En effet, il a fallu relancer un appel d'offres spécifiquement sur le lot charpente de la 3^{ème} tranche, sachant que cette procédure génère des délais administratifs incompressibles, auxquels s'ajoutent des délais d'analyse technique et fi-



nancière. Cette phase s'achève ; une entreprise vient d'être titrée pour l'exécution des travaux qui devraient pouvoir redémarrer en mars 2023. Le chantier ainsi relancé, nous pouvons espérer une livraison à la fin de l'année 2023.

FEUX DE FORÊTS EN GIRONDE :

DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE PLERGUER Y ÉTAIENT

L'été dernier, la France a été touchée par une vague de chaleur exceptionnelle qui a généré de nombreux feux de forêts.

Les sapeurs-pompiers de tout le territoire français ont été considérablement mobilisés pour faire face à cette situation dantesque. Le Centre de Secours de Plerguer a su répondre présent et apporter sa contribution ; en effet 2 pompiers de notre centre se sont portés volontaires et sont allés lutter contre les flammes en Gironde et dans les Landes, pendant 2 semaines pour le Sergent Yann SIMONNEAUX et 3 semaines pour le Sergent Guillaume DECENEUX. Il faut saluer leur engagement et leur courage qui font honneur au Centre de Secours et à toute la commune. L'engagement de ces pompiers volontaires démontre l'importance de leur mission au service de la sécurité des biens et des personnes et que



Le sergent Guillaume Deceneux en opération sur les feux de forêts



La fournaise des Landes

nous avons tous besoin d'eux. Mais pour fonctionner dans les meilleures conditions, le centre de secours de Plerguer a besoin d'effectifs suffisants. C'est la raison pour laquelle il cherche toujours à recruter de nouveaux volontaires. Vous pouvez venir au Centre de Secours les rencontrer ou téléphoner le samedi matin au : **02.99.58.12.86.**



LE 11 NOVEMBRE, UNE COMMEMORATION AVEC LES JEUNES

Vendredi 11 novembre 2022, la municipalité a organisé une belle cérémonie de l'Armistice de la guerre 1914-1918 en collaboration avec Le Souvenir Français et l'UNC.

Outre la présence toujours fidèle de nos sapeurs pompiers commandés par le Lieutenant Aussant et l'Adjudant Brebel



Remise de la gerbe par les jeunes

ce jour là, nous pouvions noter également la présence de la brigade de gendarmerie de Chateauneuf, des anciens combattants de Plerguer et de Lanhélin, des maires honoraires et des représentants des associations patriotiques. Une petite délégation de jeunes de notre Espace Jeunes était également là accompagnée parfois de leurs parents. Ces mêmes jeunes se rendront d'ailleurs au Mémorial de Caen et sur les plages du débarquement en février prochain. Leur participation à cette cérémonie était très symbolique dans le cadre du devoir de mémoire et du passage de flambeaux aux jeunes générations. A l'issue de la cérémonie et avant de conclure par le verre de l'amitié, la municipalité a présenté à l'assemblée venue en nombre un petit film sur le bleuet de France, symbole de mémoire et de solidarité envers les anciens combattants.



LA GEOLOCALISATION DES ADRESSES : PRECISION !

Dans le précédent bulletin, il était indiqué que toutes les adresses de Plerguer (en zone agglomérée et dans les hameaux) étaient géolocalisées.

Ce travail a bien entendu été effectué, (avec LA POSTE), et les adresses sont bien répertoriées dans la Base d'Adresses Nationale (BAN). Il est possible d'y accéder via le site «adresse.data.gouv.fr». Par contre, les opérateurs privés (Google Maps, Mappy, Géoportail...) peuvent

prendre un certain délai pour leur propre mise à jour, ce qui peut expliquer que certaines recherches n'aboutissent pas. Quoiqu'il en soit, la municipalité a pris soin d'en informer les services d'urgence (SMUR, SDIS, Gendarmerie,...) pour qu'ils puissent d'ores et déjà utiliser «adresse.data.gouv.fr».



LE FORUM DES ASSOCIATIONS DE RETOUR À LA SALLE CHATEAUBRIAND

Le forum des associations



Vendredi 2 septembre 2022, le forum des associations a tenu toutes ses promesses avec la présence de dix-neuf associations plergueroises.

Celles-ci ont profité de cette vitrine pour présenter leurs activités passées et futures et enregistrer de nouvelles adhésions. Une belle fréquentation pour ce «cru 2022» de retour à la salle Chateaubriand après deux années passées au stade Pierre Romé pour cause de crise sanitaire.



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : LES RÉUNIONS DE QUARTIERS ONT REPRIS !

Au cours du mandat précédent, et ce dès 2014, la municipalité avait organisé des réunions de quartiers.

Forts de cette expérience et de l'accueil favorable à cette démarche des Plerguerquois, nous nous sommes engagés, dans notre programme électoral de 2020, à poursuivre ces réunions de quartiers et de villages. Notre volonté est de maintenir voire de développer une relation de proximité entre élus et habitants au cours de ces moments d'échanges essentiels à tout point de vue. Cependant, la crise sanitaire que nous avons traversée a perturbé la mise en place de ces réunions et ce n'est qu'au cours de ce dernier semestre qu'elles ont pu avoir lieu. C'est ainsi sept réunions qui ont permis aux élus référents de venir à la rencontre des habitants et d'échanger avec eux sur les aspects de «la vie quotidienne et du cadre de vie» de



Réunion de quartier du 8 octobre

leur quartier ou village et plus généralement de la commune. Ces moments ont ainsi permis d'aborder différents points, tels que notamment la circulation et la vitesse, l'aménagement des carrefours, l'éclairage des villages, l'entretien des voies... Certaines réponses ont pu être apportées pendant ces réunions, d'autres le seront dans la mesure du possible au travers des comptes-rendus qui seront remis aux participants et à ceux qui en feront la demande. Cette démarche va se poursuivre au cours de la seconde moitié du mandat afin de toujours être à l'écoute et d'entretenir un dialogue démocratique. Dans le même esprit, vous avez aussi la possibilité de rencontrer les adjoints et les conseillers municipaux délégués lors de leur permanence à la mairie.



Réunion de quartier du 26 novembre



LA BIBLIOTHÈQUE DE PLERGUER A 30 ANS !

Le samedi 10 septembre 2022 était jour de fête à la bibliothèque l'Évasion : les 30 ans de la bibliothèque de Plerguer ont été célébrés avec des animations tout au long de la journée (atelier d'origami le matin et conte musical à la harpe l'après-midi). Monsieur le maire, en présence du conseil municipal, des maires honoraires Messieurs Fagot et Tiercelin, des anciens et nouveaux bénévoles et de la bibliothécaire Tatiana, a tenu à souligner la pertinence de disposer dès cette époque d'une bibliothèque dans la commune. Il y a 30 ans, à Plerguer, sa création a grandement facilité l'accès à la lecture pour nos concitoyens. Monsieur le maire a également mis en exergue le fait que cette bibliothèque était le fruit de l'initiative de quelques bénévoles de l'époque qu'il a tenu à citer. Monsieur le maire a souhaité également remercier Tatiana pour son travail, son professionnalisme et pour ses nombreuses initiatives prises ces dernières années, améliorant sans cesse l'attractivité de cette structure. Il a aussi rappelé que la municipalité faisait de la lecture publique un axe majeur de sa politique culturelle tellement essentielle dans nos territoires ruraux où précisément l'accès à la culture #12#



Tatiana, la bibliothécaire, M. le Maire et les maires honoraires

est plus difficile. La bibliothèque joue ce rôle fondamental de proximité. La plaque de la bibliothèque a ensuite été dévoilée et l'espace lecture extérieur, aménagé par les agents des services techniques municipaux, a également été inauguré. Il fait vraiment bon Lire à la bibliothèque de Plerguer !



EXPOSITION SUR L'EAU EN BRETAGNE

Plerguer a accueilli du 12 au 24 septembre 2022 à la Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou une exposition itinérante sur l'eau en Bretagne «L'eau H2O" créée par l'Espace des Sciences de Rennes et organisée par Les Eaux de Beaufort.

Les habitants de Plerguer ainsi que les élèves des 2 écoles ont pu s'informer, no-

tamment de manière ludique sur le cycle de l'eau (d'où vient-elle ? à quoi sert-elle ? Comment la préserver ?). La sensibilisation sur l'eau et son usage raisonné est très importante surtout cette année où nous avons connu des épisodes de sécheresse et où nos réserves de Beaufort et Mirloup ont atteint des côtes d'alerte.



Ouverture de l'exposition



CONFÉRENCE SUR L'EAU EN BRETAGNE

Le Syndicat des Eaux de Beaufort, en partenariat avec la municipalité, a organisé le mercredi 28 septembre 2022 à la salle Chateaubriand une soirée thématique sur l'eau avec en première partie une table ronde sur les enjeux de la sécheresse et les solutions possibles, animée par Jean-François Richeux (président du Syndicat des Eaux de Beaufort) et Séverine Bourserie (Directrice des Eaux de Beaufort).

En 2^{ème} partie de soirée, une conférence animée par Arthur Keller, expert des stratégies de durabilité et de résilience face aux risques sociétaux, a captivé son auditoire par un discours incisif, invitant chacun à la réflexion sur le thème des enjeux de notre époque, les problèmes rencontrés et surtout comment construire des réponses adaptées. Cette conférence passionnante a réuni ce soir-là plus de 100 personnes.



Table ronde à la Salle Chateaubriand



PLERGUER – LETTE : UN JUMELAGE TOUJOURS DYNAMIQUE ET PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

A cause de la crise sanitaire, il a fallu patienter 4 ans avant de revivre un nouvel échange officiel entre les 2 communes, celui-ci ayant enfin pu se dérouler du 30 juillet au 4 août dernier.

L'amitié au cœur de la semaine Après avoir célébré à Plerguer le 50^{ème} anniversaire du jumelage en 2018, c'est en effet une délégation de Plerguer de près de 60 personnes qui s'est déplacée à Lette en 2022. Ce fut, comme d'habitude devrait on dire, une semaine parfaitement réussie ; une semaine de découverte pour ceux qui s'y rendaient pour la première fois ; une semaine de retrouvailles pour les autres. Le programme a respecté la tradition en ménageant des temps de visites, des moments de convivialité et des séquences «officielles». Quoiqu'il en soit, une nouvelle fois des échanges très riches ont été au rendez-vous ; des nouvelles amitiés se sont créées et les liens existants se sont renforcés.

L'Europe et la Paix en filigrane La semaine a bien entendu été marquée par quelques temps forts officiels, plus «politiques» au sens noble du terme. Comme l'a fait Monsieur le Maire, qui était accompagné de 3 autres membres du conseil municipal, et les intervenants allemands, ce sont les thématiques de paix, de démocratie, de liberté qui ont été évoqués dans les différents discours, avec notamment le rôle essentiel que joue et doit jouer l'Europe, ceci dans le contexte international de cette guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe.



Le départ de la délégation de Plerguer

Des stèles, véritable plaidoyer pour l'Europe Cette thématique de l'Europe a été particulièrement à l'honneur. En effet, Monsieur Heinz ÖHMANN qui a été maire de Coesfeld pendant de très nombreuses années est un européen convaincu. Au terme de son dernier mandat (2020) il a tenu à financer une stèle dédiée aux valeurs de l'Europe pour chacune des villes jumelées avec COESFELD et LETTE. C'est ainsi que 4 stèles ont été fabriquées : une 1^{ère} est installée à BILT, ville hollandaise jumelée avec COESFELD, une 2^{ème} est installée à COESFELD ; la 3^{ème}, qui concerne le jumelage entre LETTE et PLERGUER, a été inaugurée le 30 juillet 2022 à LETTE en présence de la délégation Plerguerquoise. La 4^{ème} a pour sa part a été inaugurée à PLERGUER (Square Bertrand Robidou) le 17 septembre 2022.



Cérémonie au Monument aux Morts de Lette



UNE CÉRÉMONIE DANS LA DIGNITÉ ET L'ÉMOTION

Le 17 septembre 2022, la stèle dédiée aux valeurs de l'Europe et offerte par Monsieur Heinz ÖHMANN a été inaugurée dans le Square Bertrand ROBIDOU.

En effet, à travers le jumelage entre LETTE et PLERGUER, un des plus vieux jumelages franco-allemands de Bretagne, Monsieur Heinz ÖHMANN qui a été maire de COESFELD pendant de très nombreuses années et européen convaincu, a tenu à venir personnellement, accompagné d'une délégation allemande, à la cérémonie d'inauguration. Celle-ci a eu lieu en présence de Jean-Luc BOURGEOUX, Député, d'Agnès TOUTANT, Conseillère Départementale, Wilhem KORTH, membre du Landtag de Rhénanie du Nord / Westphalie, des maires du Tronchet et de Saint Père Marc en Poulet, des Présidentes des 2 comités de Jumelage, des représentants d'associations de Plerguer, et des habitants de Plerguer ayant fait partie de la délégation de Plerguer qui s'est déplacée à Lette en été 2022. Monsieur le Maire de Plerguer a bien entendu vivement remercié Heinz ÖHMANN pour le don de cette stèle éminemment symbolique. Il a aussi rappelé que Plerguer partage ses convictions européennes en rappelant que le drapeau d'honneur européen a été décerné à la commune ; il a aussi mis en avant le nécessaire devoir de préserver une Europe Unie,

à l'heure où la guerre fait rage aux portes de l'Europe, et où les valeurs de paix, de fraternité et de démocratie prennent plus que jamais une dimension cruciale. Monsieur le Maire a enfin appelé à ne pas laisser les eurosceptiques occulter les voix des pro-européens. Madame Patricia ROTERS, Présidente du Comité de Jumelage a également relayé un message de paix et d'amitié, parfaitement concrétisé par les échanges entre les habitants de Lette et de Plerguer ; elle a également remercié chaleureusement Monsieur ÖHMANN pour son geste. Monsieur ÖHMANN a pour sa part fait une intervention empreinte de beaucoup d'émotion et de gravité ; il a notamment rappelé son attachement profond à la paix, à la liberté, à la démocratie et à la nécessité absolue de rejeter toute forme de nationalisme et de dictature. C'est la raison pour laquelle, en européen convaincu, il a souhaité que le message sur les valeurs de l'Europe soit porté par cette stèle qui a vocation à interpeler les passants, dans ce square Bertrand ROBIDOU. Après l'intervention de Monsieur Jean-Luc BOURGEOUX, Député, qui a lui aussi souligné l'importance d'une telle cérémonie dans le contexte actuel et d'une Europe unie, la cérémonie s'est terminée par les hymnes allemand, français et européen.



Discours des autorités françaises et allemandes



LE RESTAURANT SCOLAIRE A À NOUVEAU ACCUEILLI

UNE DÉLÉGATION D'ÉLUS

Le samedi 1^{er} octobre 2022, Mickael LAURENT de notre réseau partenaire BRUDED a organisé une nouvelle visite de notre restaurant scolaire pour des élus et agents d'autres collectivités de Bretagne.

C'est donc la 2^{ème} fois en 2022 que notre équipement et notre organisation sont ainsi pris pour référence.



DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX A PLERGUER



La composition du conseil municipal de Plerguer vient de faire l'objet d'une modification avec l'arrivée de 2 nouveaux conseillers : Laurence GRIMAUPT & Daniel BRINDEJONC

Laurence GRIMAUPT remplace au titre du groupe majoritaire Jérôme GASLAIN qui pour des raisons professionnelles ne réside plus à Plerguer. Daniel BRINDEJONC quant à lui remplace Serge AUFFRET, élu du groupe minoritaire, qui pour des motifs personnels a lui aussi quitté la région.



DES NOCES D'OR

Le 27 août 2022, Monsieur le Maire a accueilli Marie-Thérèse et Jean-Claude ROUPIE pour célébrer leurs noces d'or.

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée dans la salle de la Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou, Monsieur le Maire a pu retracer leur parcours et notamment leur rencontre à Roz-Landrioux ; c'est d'ailleurs dans cette commune que leur mariage a été célébré le 12 août 1972. C'est l'une de leurs filles qui a procédé à la lecture de l'acte de mariage après que les époux aient de nouveau échangé leur consentement.



DES MAISONS TOUJOURS BIEN FLEURIES



Les lauréats du concours des Maisons fleuries

Samedi 15 octobre, la municipalité a mis à l'honneur les participants du concours des maisons fleuries édition 2022.

Après 2 années sans concours du fait de la crise sanitaire, il était important de remettre en place cette cérémonie et de récompenser celles et ceux qui participent au fleurissement de notre commune. Bon d'achat et composition florale ont été remis aux lauréats avant qu'ils ne partagent avec les élus le verre de l'amitié.

UNE FETE DU 14 JUILLET AVEC DES ARTISTES LOCAUX

Chaque année, la Municipalité souhaite donner à la journée de la Fête Nationale une occasion à tous les habitants, de venir découvrir des artistes locaux.

Peintres, sculpteurs, créateurs de bijoux et autres objets de décoration ; pour cette édition 2022, nous avons également accueilli les membres du Fablab de Dol de Bretagne, qui ont présenté la fabrication d'objets sur imprimante 3D notamment. Une belle occasion de découvrir ces créateurs tout en écoutant des musiciens et chanteurs qui donnent une ambiance champêtre et conviviale tout au long de la journée ! Un temps fort, ouvert à tous, qui pourra



évoluer sous une autre forme, avec des animations à la portée de tous les habitants ! Cette belle fête du 14 juillet s'est terminée par un bal populaire et le traditionnel feu d'artifice que nous n'avions pas pu organiser depuis deux ans.

TELETHON 2022 : UNE GENEROSITE EXCEPTIONNELLE !



Organisateurs et participants du Téléthon

Comme à son habitude, la municipalité a tenu à organiser le Téléthon à Plerguer.

C'est le samedi 3 décembre malgré une faible fréquentation du public que se sont déroulées les différentes manifestations des associations plergeroises dans le «village Téléthon» autour du parking de la bibliothèque. La journée s'est terminée par une soirée «jambon à l'os» à la Salle Chateaubriand avec plus de 250 convives et une cinquantaine de plats à emporter. Un excellent «cru» cette année car toutes les actions et manifestations ainsi que les dons divers ont permis de reverser au Téléthon la somme record de 7 285.64 € ! Bravo à tous ! Encore une fois et plus que jamais «Plerguer» rime avec «Solidarité»

DU GOSPEL EN L'ÉGLISE DE PLERGUER

Dimanche 11 décembre, un large public est venu en l'église de Plerguer assister à un très beau concert de gospel donné par le groupe **Swing Gospel St Malo**.

Une vingtaine de chants entonnés en musique dont «*Glory , glory*» ou «*Amazing Grace*» a fait monter l'ambiance dans l'église grâce à un chef de chœur particulièrement dynamique et entraînant. Ce concert était offert par la municipalité. Des dons pouvaient néanmoins être offerts et



les fonds ainsi récoltés ont été reversés au Téléthon. Un vin chaud a clôturé ce bon moment festif.



EAU POTABLE : CONTINUONS COLLECTIVEMENT NOS EFFORTS

L'année 2022 nous a réservé quelques difficultés (COVID, canicule, coût de l'énergie,...) mais il y a un sujet sur lequel PLERGUER est particulièrement sensibilisée, c'est celui de la ressource en eau potable ; nous disposons sur notre territoire de 2 importantes réserves, Beaufort et Mirloup, qui alimentent la région malouine.

Nous avons légitimement dû respecter les prescriptions de Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine qui a pris des arrêtés successifs décrétant différents niveaux d'alerte, allant jusqu'au stade de « crise » qui constitue le niveau maximal. Le Syndicat des Eaux de Beaufort a, de son côté, multiplié les actions de sensibilisation, relayées par la commune, afin que chacun fasse des efforts et adapte sa consommation au strict nécessaire, dans le respect des arrêtés préfectoraux. En septembre, le scénario de coupure d'eau n'était pas exclu pour finir l'an-

née 2022. Les pluies de novembre et décembre ont reconstitué les réserves d'eau et nous nous en réjouissons tous. Ceci dit, cette année 2022 nous a démontré que la situation peut changer rapidement dans un sens comme dans l'autre et que nos ressources restent malgré

tout fragilisées. C'est pourquoi, même si Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine a pris un arrêté le 14 décembre 2022 revenant au niveau de «vigilance» en levant les restrictions et les limitations de l'usage de l'eau, il est absolument nécessaire que collectivement et individuellement nous restions mobilisés pour réduire volontairement et avec bon sens notre consommation d'eau.



Beaufort en octobre 2022



Beaufort le 28 décembre 2022

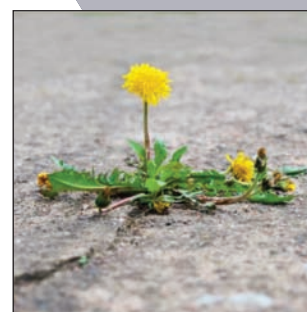


EVOLUTION DE LA LOI LABBE

Interdiction des pesticides : la loi évolue ! Au 1^{er} juillet, la loi Labbé, relative au «zéro phyto» dans les espaces publics et jardins privés, s'est durcie et étendue à de nouveaux espaces non-agricoles.

Les pesticides sont donc désormais interdits dans les cimetières, copropriétés, hôtels, campings, parcs d'attractions, zones commerciales et parkings, espaces verts des lieux de travail, établissements d'enseignement, de santé. Après les collectivités (en 2017), les particuliers (en 2019), les entreprises de paysages sont désormais concernées et n'ont plus le droit d'appliquer ces produits sur ces secteurs et notamment les jardins de particuliers. **Ce que cela change pour les espaces communaux de Plerguier ?** Rien. La commune a définitivement abandonné l'usage des pesticides depuis 2014. **Ce que cela change pour les particuliers ?** Impossible aujourd'hui de faire appel à un professionnel du paysage pour appliquer ces produits. **Pour rappel,**

tous les produits phytopharmaceutiques sont interdits à l'exception, des produits de biocontrôle, des produits utilisables en agriculture biologique, et des produits à faible risque. **Eau de Javel, sel et vinaigre blanc pour désherber ?** L'utilisation de produits qui ne sont pas homologués comme désherbants, tels que le gros sel, l'eau de javel, le vinaigre blanc, **sont des produits interdits en désherbage.** Certains les utilisent de manière détournée comme herbicide pour traiter les sols envahis de «mauvaises herbes». Seulement voilà, ces produits peuvent être des biocides très puissants qui vont détruire les plantes gênantes mais aussi la faune et d'autres micro-organismes assurant l'équilibre et la bonne santé des sols.



Un pissenlit n'est pas toxique, un pesticide oui !

ENVIRONNEMENT : UNE BRIGADE VERTE DESORMAIS A PLERGUER

Face à cette dérive, et en cohérence avec sa politique environnementale très ambitieuse et la volonté de protection de son patrimoine naturel, la municipalité a décidé de faire appel, par convention, à une brigade verte en lui confiant une mission de surveillance, de contrôle et de relevé d'infraction si nécessaire.

C'est donc un garde particulier, assermenté par le Préfet d'Ille et Vilaine investi de fonctions de police judiciaire, qui intervient sur le territoire de la commune de Plerguer. Son périmètre de compétence se délimite selon de nombreuses situations : nuisances et dégradations sur la faune et la flore, sur l'eau, les forêts (feux, dépôts sauvages, épaves, vols, fumées, traitements phyto sanitaires, pollution, camping sauvage, nuisances sonores...). Il intervient pour des divagations d'animaux, du stationnement dangereux, des dégradations sur le domaine public routier. Ses prérogatives relèvent de l'application du Code de l'Environnement, du Code Rural et de la Pêche, du Code de la Route, du Code Forestier et du Code Pénal. Cette mission est assurée par M. Laurent CHARPENTIER dont l'objectif prioritaire est de privilégier la sensibilisation, le dialogue et la péda-



Les élus accompagnés de M. Charpentier

gogie auprès des contrevenants, la verbalisation constituant l'étape ultime. C'est globalement le sens de la démarche de la municipalité qui veut favoriser la préservation de notre environnement ; les nombreux leviers d'action déployés depuis 2014 vont dans ce sens, au premier chef desquels le PLU qui en a fait un axe structurant. La mise en œuvre d'un plan communal d'éducation à l'environnement dans le cadre du Réseau d'Éducation à l'Environnement et au Développement durable (REED*) sur lequel la municipalité travaille, a pour objectif de sensibiliser de façon pédagogique les habitants à préserver la richesse de notre patrimoine naturel. Pédagogie ! Oui, mais quelquefois il faut la compléter par un volet plus répressif.

La commune de Plerguer dispose d'un patrimoine naturel important et d'une grande richesse, avec en particulier son marais au nord et ses forêts et ses réserves d'eau au sud. Malheureusement ce patrimoine est de moins en moins respecté et les dégradations et atteintes à cet environnement se multiplient.

(*) cf. Bulletin Municipal n°48 de juillet 2022

RESTAURATION SCOLAIRE

Ce Plan s'élabore dans le cadre d'une démarche collective, associant tous les acteurs de l'alimentation (agriculteurs et producteurs, distributeurs, professionnels de la distribution et de la commercialisation, restaurateurs, gestionnaires de restaurations collectives, collectivités territoriales...). Ces acteurs, après une phase de diagnostic doivent mettre en œuvre, de façon concertée, des actions coordonnées autour de l'alimentation à l'échelle de notre territoire. C'est ainsi que le forum de l'alimentation a été organisé, avec les représentants de tous les acteurs concernés. Monsieur le Maire de Plerguer était l'un des invités de la table ronde pour présenter le projet abouti de la restauration scolaire de Plerguer.

L'expérience de Plerguer présentée au Forum de l'Alimentation et de l'Agriculture de Saint-Malo Agglomération

Le 7 septembre 2022, Saint-Malo Agglomération organisait le 1^{er} forum de l'Alimentation et de l'Agriculture dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Alimentaire Territorial (PAT) de l'agglomération.



Table ronde au forum de l'alimentation

UN PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE

D'une façon générale, la maîtrise des dépenses de fonctionnement a toujours constitué une préoccupation majeure de la municipalité, car c'est la base d'une bonne gestion du budget d'une collectivité locale ; et le poste « énergie » a toujours été particulièrement suivi, compte tenu de ses fluctuations potentielles.

Pour autant, rien ne présageait le contexte actuel sans précédent. Ainsi le coût annuel de l'électricité (Éclairage Public et bâtiments municipaux) supporté par la commune qui était d'environ 80 000 € est annoncé pour 2023 à 240 000 €, soit 160 000 € d'augmentation prévisionnelle, soit 50 % de notre capacité d'autofinancement (CAF). Face à cette situation, la municipalité a immédiatement pris des mesures dans le cadre d'une première version d'un **Plan de Sobriété Energétique** ; l'objectif étant de réduire au maximum les consommations. Ce plan concerne essentiellement 3 domaines :

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Réduction des amplitudes d'éclairage.

Centre bourg : allumage à 6h30 (tous les jours) ; extinction à 21h00 (du dimanche au jeudi) à 23h30 (vendredi et samedi)

Zone agglomérée et hameaux (tous les jours)

- allumage à 6h30 • extinction à 21h00

Parking Salle Chateaubriand

- allumage à 8h00 • extinction à 21h00

Extinction complète de l'éclairage du 1^{er} mai au 31 août sur toute la commune ;

Maintien de l'éclairage jusqu'à 1h00 du matin les 14 juillet, 24 décembre et 31 décembre. Un programme pluriannuel (4 ans) de rénovation des équipements d'éclairage public est lancé (lampes LED).

ILLUMINATION DE NOËL Pas d'éclairage sur l'église (d'autant qu'une intervention lourde de remise en état serait préalablement nécessaire).

Réduction de la période d'illumination : 19 décembre au 2 janvier - **Allumage et extinction** en même temps que l'éclairage public du centre-bourg

CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Mesure générale : réduction de la température à 18° (mairie, salle Chateaubriand, Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou, Bibliothèque,...)

Programmation adaptée aux créneaux d'utilisation pour les locaux scolaires et périscolaires (restaurant, garderie, centre de loisirs), avec des températures minimales et des températures dites de confort de référence. Ajoutons qu'au-delà de ces mesures chaque utilisateur d'équipements doit être sensibilisé aux objectifs d'économie d'énergie.

PARC NATUREL REGIONAL : LE PROJET AVANCE

Le projet de Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude se concrétise chaque semaine un peu plus.

La Région et ses partenaires ont lancé l'enquête publique en décembre dernier, étape préalable à la création de ce 3^e PNR en Bretagne, après celui d'Armorique et du Golfe du Morbihan. Cette enquête a permis aux habitants de consulter l'ensemble de la charte du parc, d'échanger avec les commissaires enquêteurs et d'apporter leur avis sur le projet. **Sa vocation** est de préserver des patrimoines naturels et culturels, des paysages qui constituent des atouts pour le développement durable du territoire. **La charte fixe ses priorités** : valorisation de l'identité terre-mer, engagements sur la biodiversité et les ressources, l'économie ou le tourisme, **selon les compétences de chacun**. Au terme d'un travail de **concertation intense** organisé autour de séminaires thématiques et de nombreuses rencontres, le projet de charte du parc a été validée par le Comité syndical, le 6 juillet dernier. Ce projet de charte du futur PNR a par ailleurs été approuvé par les élus de la Région lors de la session plénière des 13 et 14 octobre derniers. **Un périmètre d'étude du PNR a été arrêté**. Ce triangle s'étend sur une superficie de 100 000 ha et englobe 4 intercom-

munalités, entre la pointe du Grouin et le Cap Fréhel, au nord, et les bords de Rance, entre la mer et le lac de Rophémel, au sud, **Pleguer étant la commune la plus à l'est du périmètre**.



Une création attendue pour fin 2023-début 2024

Au printemps 2023, les communes et intercommunalités auront quatre mois pour décider d'adhérer au parc. Ensuite, **ce sera au tour de la Région Bretagne de se prononcer à l'automne**, avant que les instances nationales ne donnent leur avis final. La création du parc est donc attendue pour fin 2023- début 2024. **Le Premier Ministre décrètera alors son classement pour une durée de 15 ans.**



Les règles d'urbanisme en vigueur (approuvées en juillet 2022 lors de la révision de notre PLU) sur notre commune sont différentes d'un endroit à un autre. Le territoire de Plerguer est effectivement découpé en plusieurs zones. Il est fortement conseillé de connaître les règles de votre secteur avant le dépôt d'une demande d'autorisation, d'entamer les travaux bien entendu ou même de faire l'achat de matériaux.

Quels travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme ?

La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²) ; le changement de destination ; la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux ; les piscines (à partir de 10 m²) ; serres et chassis à partir d'une hauteur de 1.80 m ; une extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc., même «démontables» ; ravalement avec changement de couleur ou de texture ; modification de façade ; changements de portes, de volets, de fenêtres ; changement de ton des peintures des portes, fenêtres et menuiseries diverses... Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ou-

verture existante ; création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux) ; construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, etc.). La réalisation ou la modification de clôtures.

L'architecte conseil du Département à votre service. Si vous souhaitez construire ou rénover une maison, l'architecte-conseil peut vous accompagner. La commune a renouvelé son adhésion à ce dispositif départemental et chaque habitant de Plerguer peut y recourir gratuitement.

Le rôle de l'architecte-conseil ? Vous aider dans vos choix d'acquisition et de projet, vous guider dans les démarches administratives, vous informer sur les réglementations, vous apporter des conseils sur les matériaux et techniques, vous accompagner dans la réflexion d'aménagement de votre habitation... Les permanences de l'architecte-conseil ont lieu dans les Mairies de Cancale, Dinard, Saint-Jouan ou Saint-Briac. Les coordonnées et horaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie de Plerguer auprès de Véronique Bailble 02 99 58 91 27 ou sur le site internet de la commune à la rubrique Urbanisme.

Renseignements :

Accueil urbanisme :

Mairie de Plerguer
02 99 58 91 27.

Véronique Bailble

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 8h30-12h00 et
14h00 – 17h30

Jeudi : 8h30-12h00.

Permanence de l'adjointe
en charge de l'urbanisme :
Karine NORRIS-OLLIVIER,
le vendredi sur rendez-vous.



Dans le cadre des «Rencontres techniques» du Réseau Dephy Collectivités, la commune a accueilli le 14 octobre dernier, une vingtaine d'élus et techniciens de Bretagne afin d'échanger sur les aménagements du cimetière (conception durable, gestion 0 phyto, techniques d'entretien, végétalisation, accessibilité, organisation).

CCAS

Un repas sur le thème de la Route du Rhum et des bateaux

Dimanche 9 octobre 2022 s'est tenu le repas du CCAS à la salle Chateaubriand en présence d'une petite centaine de convives.

Nos aînés se sont retrouvés autour d'un bon repas avec animation musicale : chants et danses au rendez-vous. Les sourires étaient sur toutes les lèvres. Preuve qu'il est important de préserver dans notre belle commune cette convivialité. Pour les personnes n'ayant pas souhaité ou pas pu se déplacer au repas, un colis de Noël leur a été porté début décembre.

Ateliers d'activités physiques Depuis mi-novembre 2022, les Ateliers d'activité physique pour les plus de 60 ans ont débuté avec une vingtaine de participants à chaque séance.



VIGILANCE ESCROQUERIE

Dans le cadre de sa mission de «Protection des populations», la Mairie vous alerte sur des abus avérés concernant des travaux de rénovation inappropriés dans les habitations. Plusieurs types d'abus sont à déplorer : Remise en état ou nettoyage de toitures non nécessaires ; Travaux de lutte contre l'humidité ; L'isolation dans les combles déjà isolées ; Changement de système

de ventilation ; Installation de pompe à chaleur alors qu'un ballon thermodynamique neuf est en fonctionnement ; Caractère excessif des montants des travaux est presque systématiquement élevé. Si vous pensez avoir été victimes de tels faits ou vos voisins, déplacez vous à la Mairie, nous vous indiquerons les démarches à suivre.

SOLIDARIBUS

Le Solidaribus, antenne mobile du Secours Populaire va assurer à l'Espace de la Cerisaie, tous les 15 jours, le vendredi de 10h à 12h, une permanence d'accueil et d'aide alimentaire.

La salle mise à disposition par la mairie permet un accueil dans de bonnes conditions. Il est proposé des produits secs de première nécessité (farine, sucre, pâtes, riz, assortiment de conserves, lait ...), des légumes et fruits frais, du pain et des viennoiseries, du beurre et régulièrement de la viande ou du poisson surgelé. Le 1^{er} accueil se fait sans inscription et permet un échange sur les difficultés rencontrées et la remise d'un 1^{er} colis alimentaire. Puis une aide régulière tous les 15 jours est mise en place en fonction des difficultés au quotidien. L'accueil n'est pas limité aux personnes de la commune, il concerne aussi ceux des communes environnantes. A cette aide peut s'as-



socier un soutien dans les démarches administratives, une orientation vers les structures adaptées et avant l'été une aide au départ en vacances pour les enfants. **Permanences début 2023** : 6 et 20 janvier ; 3 et 17 février ; 3, 17 et 31 mars. Salle de l'Espace de la Cerisaie, rue de la Cerisaie PLERGUER. Pour tout contact : Secours Populaire Comité de St Malo 02 99 86 19 55 ou 06 84 98 80 03 - spfsaintmalo@orange.fr - 19 rue de la Chaussée - 35400 St Malo

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À VOTRE DISPOSITION

Pour faciliter l'accès à vos droits, une conseillère numérique, Emilie FREMONT, est disponible à Plerguer tous les mardis matin.

#22#

Ce service est gratuit et surtout permet un accompagnement individuel, en toute confidentialité sur rendez-vous, soit à vote domicile, soit à la Maison des Galopins.
Tel : 06.07.53.58.89 Email : e.fremont@saint-jouan.com

2022 a été marqué par des épisodes de forte canicule situations très difficiles à supporter par des personnes fragiles, vulnérables et isolées.

Au-delà des mesures de restrictions d'activités prescrites par le Préfet pour prévenir les risques sanitaires et d'incendie, il a été demandé aux maires de mettre en place un registre municipal des personnes vulnérables afin d'entrer en contact avec elles pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter un accompagnement. Un recensement a été organisé par la municipalité sur la base d'une fiche d'inscription, l'accord des personnes concernées ou de leur famille étant un préalable à l'inscription sur le registre de la commune. Il permet aux membres du CCAS et aux élus en général, en période d'alerte de prendre contact, de visiter les per-

sonnes concernées. Ce plan a été activé l'été dernier et a plutôt bien fonctionné. Il s'est organisé avec l'ADMR qui a une bonne connaissance des personnes fragiles et isolées jouant un rôle de proximité essentiel. Ce dispositif vaut pour toutes les situations de crise que nous pourrions connaître. Le Préfet a sensibilisé récemment les maires pour activer le même dispositif pour les risques de délestage électrique, afin que les personnes fragiles en besoin d'électricité (pour des appareils respiratoires par exemple) soient contactées. Il est toujours possible de solliciter auprès de la mairie l'inscription sur ce registre pour les personnes qui souhaiteraient bénéficier de ce dispositif, soit directement, soit via leur famille. (Elu référent : Chantale CORBEAU)



Maison Médicale de Garde

située à la Clinique St Joseph
Les Rivières, 35270 Combourg

Ouverte :

Le samedi

de 12 h à 20 h

Le dimanche et les jours fériés

de 8 h à 20 h.



Entrée de la MMG
sur la droite
(par le SAS vitré)

*Les maisons médicales de garde garantissent la permanence des soins de villes.
Elles assurent des consultations de médecine générale en dehors des
horaires d'ouverture des cabinets médicaux.*

Consultation sur RDV, par appel
préalable au 15





Cette année, les 5 classes de l'école se penche sur un sujet qui nous concerne : comment prendre soin de notre planète ? Intervention, spectacles pédagogiques, mises en œuvre sous différentes formes ... Le respect de la planète, c'est notre histoire !

Bénédiction des cartables Le vendredi 9 septembre, les élèves se sont retrouvés dans notre belle cour des maternelles autour du père Yann Tanguy Kenech'du. C'est dans la joie et la bonne humeur qu'une bénédiction des cartables a été organisée afin de lancer l'année et permettre à chacun de se mettre au travail. Les enfants ont mis tout leur cœur à chanter et à mimer les chants qu'ils avaient appris en classe. **Allemand** Les élèves de CM2 bénéficient chaque semaine d'un cours d'allemand dispensé par Françoise. Enseignante au collège St Magloire de Dol de Bretagne, elle met ainsi en œuvre un partenariat entre le collège du secteur et les écoles du réseau et favorise la liaison entre les différentes classes du cycle 3. **En octobre, direction Saint-Malo !** Une visite au Mémorial 39-45 de la cité d'Alet pour les CM avec un guide pour chaque demi-groupe. Pause pique-nique sur la plage. Puis, direction le quai Dugay-Trouin pour rejoindre l'exposition sur le bateau "Energy-Explorer" pour les CP, CE et CM : énergies renouvelables, cartographie des escales de ce bateau, protection des océans, préservation de la biodiversité marine, un monde plus juste et en paix ... des sujets évocateurs pour petits et grands. Puis, petite balade sur les pontons pour voir les bateaux en préparatif pour la Route du Rhum. **A l'eau !** Les classes CP, CE1 et CE2, ont terminé un 1^{er} cycle de natation. Au cours des mois de novembre et décembre, ils ont pu bénéficier, chaque mardi et vendredi, de cours de natation dans la nouvelle piscine Aquamalo de St Jouan des Guérêts. **Vive la lecture !** Toutes les trois semaines, la bibliothèque ouvre ses portes à nos petits élèves. C'est à chaque fois une joie de pouvoir choisir un livre pour soi et de profiter d'une lecture dans un cadre accueillant. Les élèves adorent ! **Cinéma** Lors de ce 1^{er} trimestre, certains élèves #24# de l'école sont allés au cinéma



grâce à l'action Cin'école organisée par les cinémas de Dinan et Dinard. Les élèves de maternelle sont allés voir Le quatuor à cornes, les classes de CP CE1 et CE2, Maman pleut des cordes et les CM Le lynx au cinéma Emeraude à Dinan. D'autres sorties de ce genre sont prévues pour tous les élèves de l'école en janvier et en mars. **Spectacles pédagogiques** En octobre, les élèves de CM ont assisté au spectacle sur les volcans et les CP et CE1 au spectacle sur le thème des saisons par la compagnie Les apprentis Sages avec Bruno Marec. D'autres spectacles pédagogiques sont prévus au cours de l'année en fonction des notions travaillées. Un autre moyen d'apprendre très apprécié de nos petits élèves ! **En avant la musique !** De nouveau cette année Gwénnaël nous apporte son savoir et ses connaissances pour permettre de penser éco-citoyenneté en musique ! Chant, percussion, musique ! De nombreuses découvertes ! Les élèves participent avec plaisir et se projettent pour le spectacle qui aura lieu au printemps devant les parents. **Forêt Miyawaki** Les élèves de CM poursuivent le projet initié l'an dernier sur l'éco-citoyenneté avec l'association DIPLT avec les autres élèves de CM du réseau et les élèves de 6^e du collège St Magloire de Dol de Bretagne. Ils ont comme objectif final la plantation d'arbres pour la création d'une forêt urbaine (près du collège) dite Miyawaki (la plus proche de la forêt primaire sans aucune intervention de l'homme une fois les arbres plantés). **Prévention** Vendredi 18 novembre, intervention auprès des CM d'un policier de la brigade de prévention. Thèmes : rappel à la loi, le harcèlement, les règles à l'école. **Téléthon** Chaque semaine, les élèves font du sport avec Anne. Les classes se déplacent au stade Pierre Romé et pratiquent

différentes disciplines sportives. Ces dernières semaines, c'est à l'endurance que nos élèves se sont entraînés pour préparer leur participation au cross du Téléthon. Les 1^{er} et 2 décembre, les élèves de la MS au CM2 étaient très motivés à l'idée de participer au cross organisé par l'animation jeunesse de la mairie en faveur du Téléthon. Ils ont parcouru les quelques centaines de mètres prévus en fonction de leur âge. Ils étaient ravis de porter un dossard très officiel, de rapporter un goûter et surtout une médaille ! Bravo à tous pour leur performance et à nos champions qui ont bien défendu les couleurs de l'école ! **Noël** L'école se pare de jolies couleurs, des chants sont entonnés dans les classes, les enfants sont joyeux, des crèches s'installent dans les classes. Nous sommes allés à l'église pour commencer le temps de l'Avent. Les plus grands ont organisé un calendrier inversé pour les personnes dans le besoin. Nous sommes en lien avec l'antenne de Plouër sur Rance de l'association «SOS Méditerranée» qui vient en aide aux réfugié-e-s. Les maternelles ont organisé une collecte de jouets pour l'association Les enfants avant tout.

Inscriptions : Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, ou si vous arrivez sur la commune, n'hésitez pas à contacter M^{me} Patin au 02.99.58.10.33 ou par mail : eco35.notre-dame.plerguer@enseignement-catholique.bzh Pensez à aller voir le site de l'école : <http://notredameplerguer.toutemonecole.fr/> Et le profil Facebook de l'APEL Ecole Notre Dame PLERGUER



Un début d'année bien rempli pour la maternelle des Badioux.

Voilà un an que les 5 classes de l'école maternelle sont installées dans les nouveaux locaux de l'école. En ce mois de décembre, nous y avons accueilli les parents pour la semaine du jeu et pour le goûter de Noël. Nous avons également participé à l'organisation du marché de Noël qui a réuni toute l'école le temps d'une soirée à la salle Chateaubriand. Plus tôt dans ce trimestre, nous avons profité de la douceur du début de l'automne pour découvrir ou redécouvrir la forêt du Tronchet. Nous avons également partagé un moment artistique lors de la «Grande lessive» : Chaque élève a exposé dans la cour, pour une journée, une création autour du thème «La couleur de mes rêves». Enfin, les élèves de Moyenne et Grande section ont participé au cross du téléthon début janvier sous les applaudissements des parents venus encourager les enfants pour ce moment de solidarité. L'année 2023 commencera avec l'arrivée de 8 élèves de TPS et un élève en GS. Bienvenue à eux à la maternelle des Badioux !

Les élèves de CP et de CE1 participent cette année à un projet de randonnées à la journée. Cinq randonnées auront lieu dans l'année. La première a eu lieu sur la commune de La Richardais, à la pointe de Cancaval où les 53 enfants ont marché 5 kilomètres. Les élèves de CE1 travaillent cette année sur le recyclage. A cette occasion, ils ont participé à des ateliers organisés par le centre de tri de l'agglomération de Saint-Malo. Ils ont même eu le plaisir de fabriquer des décorations de Noël en recyclant des bouchons en plastique grâce à des drôles de machines. Ils participent également au «défi écosystème» durant lequel ils doivent réaliser des défis en rap-



port avec le recyclage d'appareils électroniques. Un défi est d'interroger un électricien sans frontière qui viendra à la rentrée expliquer son rôle au sein d'une ONG.

Plusieurs projets ont été menés depuis la rentrée de septembre avec les élèves du cycle 3. Vendredi 21 octobre, les élèves de M^{me} Nivet de Mr Coulon se sont rendus au Cross organisé par le collège. Le 7 octobre 2022, tous les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus au Festival «Quai des Bulles» organisé à Saint-Malo. Cet événement a été l'occasion de les immerger dans le monde de la bande-dessinée et de comprendre les métiers qui gravitent autour. La sortie a également permis aux enseignants d'amorcer leur projet autour de la Route du Rhum. La veille, les élèves avaient fait la rencontre du skippeur Jean-Sébastien Biard. La Route du Rhum a donc été le projet commun aux quatre classes présentes sur le site Annexe. Les enseignants ont fait le choix de l'intégrer dans plusieurs disciplines et notamment en Musique. Ainsi, avec M^{me} Redouté, ils ont monté un spectacle chorale autour du thème «De la Bretagne au Antilles». Les élèves ont pu présenter tout le travail accompli le mardi 6 décembre 2022 à la Salle Chateaubriand.





L'ESPACE JEUNES

Actuellement, 87 ados de la commune sont inscrits à l'espace jeunes ! Modalités : L'espace jeunes est destiné aux enfants âgés de 11 ans (entrée en 6^{ème}) à 17 ans. Dossier d'inscription obligatoire à retirer en mairie

L'espace jeunes situé à la Cerisaie, est ouvert le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 17h à 20h.

Vacances scolaires : Voir les programmes pour chaque période.

Retour sur le 2^{ème} semestre :

Durant les vacances d'été, les activités de plein air ont été privilégiées... De l'adresse avec une sortie au golf du Tronchet, des activités nautiques telles que le paddle et le kayak de mer à Saint Suliac ont ravi les jeunes avec une météo très estivale. Il y a également eu des jeux d'orientation type Koh Lanta, du Kingball, du char à voile, une sortie VTT. Au stade, les jeunes ont découvert l'archery touch (genre de paint ball avec des arcs) et du biathlon laser run. Des sorties à Cobac + cobac aqua fun parc ainsi qu'à l'Ange Michel ont été au programme des ados durant cet été. Pour conclure ce bel été une soirée barbecue «parents- jeunes» a été très appréciée aussi bien par les parents que par les jeunes.

Pendant les vacances de la Toussaint La 1^{ère} semaine, les jeunes se sont rendus à Alligator Bay, au lasegame de Rennes et au parcours



Sortie jeunes paint ball

“cordes” de Cancale. Une soirée loto a été organisée avec un vif succès. La 2^{ème} semaine, les jeunes sont allés au bowling de Dinan. Une sortie à la route du Rhum a permis aux jeunes inscrits de rencontrer certains skippers et d'admirer de près les bateaux engagés dans cette aventure. De nombreux jeunes furent présents sur les deux périodes de vacances.

Projets à venir en 2023 :

Le programme des vacances de février, comporte de nombreuses sorties et de nombreuses activités.

Mémorial de Caen + plages du débarquement. 40 jeunes de la commune sont inscrits pour cette sortie programmée en février 2023. En lien avec le Devoir de Mémoire, une quinzaine de jeunes a participé aux commémorations du 11 novembre 2022 au monuments aux morts.

Voyage à Disneyland Paris. 45 jeunes sont inscrits pour cette sortie programmée en avril 2023.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Sandy au : 06.27.35.80.

Téléthon 2022 «Le cross des 2 écoles» A l'occasion du Téléthon l'école des Badiou et l'école Notre Dame s'associent pour participer au cross. Les enfants des 2 écoles ont effectué le parcours par niveau. Le jeudi matin ce sont les enfants des écoles maternelles qui ont ouvert les festivités. Le vendredi les plus grands se sont lancés dans des parcours tracés au stade. Chaque parcours était mesuré et adapté à la tranche d'âge concernée. Les enfants se sont préparés pendant 1 mois à cet événement dans le cadre du sport à l'école. Ce sont près de 300 élèves qui ont participé à cette aventure. Chaque enfant devait verser un don (dans le cadre du Téléthon) pour obtenir son dossard de course. **850 euros** ont été récoltés pour ce cross 2022. Ce qui constitue une belle performance ! **Bravo les enfants !**



Char à voiles



CROSS des écoles pour le Téléthon



BIBLIOTHEQUE L'EVASION

Les 30 ans de la bibliothèque 10 septembre 2022.

La commission culturelle, 2 anciens Maires, l'ensemble des bénévoles et salariée qui ont œuvré à l'évolution de la bibliothèque depuis son lancement en 1992 ont célébré les 30 ans de la création de la bibliothèque. Une nouvelle plaque a pris place sur la façade avec le nouveau nom choisi «bibliothèque L'Evasion» suite à un concours participatif des habitants ; un parc de lecture a été également aménagé par les agents du service technique avec un nouveau cerisier offert par Lette commune allemande jumelée avec Plerguer.

Exposition en lien avec Quai des bulles du 5 au 15 octobre 2022

Les élèves ont pu profiter de l'exposition expliquant la création d'une bande dessinée basée sur la bd 'imbattable. **Animation Halloween 19 octobre 2022** "Attention aux sorcières" a réuni 25 personnes, avec un moment convivial autour d'histoires et d'un temps de jeu de société animé par Bois des Ludes de Tinténiac, le tout clôturé un petit goûter



Animation "Attention aux sorcières"

Concours de citrouille déguisée du 15 au 31 octobre 2^{ème} édition

12 citrouilles ont été déposées et exposées à la bibliothèque. Voici les 3 gagnantes Bravo à Aidan, Naïl et Lina.

Les citrouilles



Inauguration de l'espace lecture

Exposition Route du Rhum Sur la période de la course, les élèves et lecteurs ont pu se replonger sur cette épopée avec une exposition détaillant l'événement année par année. Un petit quizz a été proposé aux classes du CE au CM de chaque école.

Présentation des nouveautés et des coups de cœur du libraire le 18 novembre Un petit groupe de lecteurs est venu découvrir les dernières nouveautés de la bibliothèque présentée par Tatiana et les coups de cœur de notre libraire Eric Papail. Un catalogue des nouveautés est à la disposition des lecteurs sur place et toutes les nouveautés et romans présentés lors de cette soirée sont sur notre site : lesbibliothequesdumesnil.bibenligne.fr

Participation au Téléthon 3 décembre 30 € euros de livres vendus au profit du téléthon cette année.

Dernières animations à venir

Le 14 décembre «Vive Noël» 16 personnes ; **le 16 décembre** «bébé bouquine et joue» 11 participants

Plus d'excuses pour ne pas s'abonner ! Votre bibliothèque est gratuite pour tous depuis la création du réseau avec Miniac-Morvan et Le Tronchet au mois de mai, vous donnant la possibilité d'emprunter jusqu'à 8 documents, 2 DVD, 1 CD de musique, 1 jeu de société, accès à l'offre des numériques en ligne (Cafyen ; journaux et magazines - ArteVod ; films et documentaires - Skilleo : cours informatique, langues étrangères - Storyplay : histoires pour enfants à lire sur tablette).



Rencontre avec le libraire, Eric Papail



ACCUEIL DE LOISIRS

Comme chaque année, l'accueil de loisirs a fait le plein pendant les vacances et les mercredis.

L'été 2022 a permis à 68 enfants de participer aux activités et sorties organisées par l'équipe d'animation ; entre autres : Cobac Parc, piscine Aquamalo, zoo de Champrepus, parc Ange Michel



Sortie à Champrepus



Sortie à Alligator bay

ainsi qu'un stage de voile à Saint Suliac. D'autres activités se sont ajoutées telles que les activités sportives et manuelles proposées par les animatrices et animateurs. Pendant les vacances de la Toussaint ce sont le bowling, le laser game et la sortie à Alligator bay qui ont ravi les petits comme les grands ! Lors

d'une sortie à St Malo pour l'évènement de la Route du rhum, les enfants ont pu rencontrer un skipper et découvrir de jolis bateaux. Toute l'équipe de l'Accueil de loisirs souhaite une belle année aux enfants ainsi qu'à leur famille.

Anne

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3 Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Le coin des Associations

LE COMITÉ DES FÊTES

Nos dernières participations sur l'année 2022 ont été le Forum des associations et le Téléthon. Nous avons assuré le repas du soir au Téléthon et celui-ci fût un franc succès. Je tenais à remercier pour leurs investissements Fabrice pour son jambon à l'os et Lenaïck pour ses desserts.

En cette fin d'année je tenais à remercier la Municipalité pour son soutien ainsi que le personnel du service technique pour la logistique. Je souhaite remercier tous les membres et bénévoles du Comité des Fêtes pour leur implication lors de nos manifestations. **Et voilà 2023** Justement voici les dates à retenir : **Assemblée Générale**, le vendredi 20 janvier 2023 à 20h30 à la maison des associations, rue de la cerisaie autour d'une Galette des Rois. Lors de cette soirée vous pourrez venir nous rejoindre soit comme membre ou bénévole. Nous avons besoin d'étoffer nos membres du comité des fêtes. On vous attend nombreux. **Une soirée diner-spectacle** autour d'un **Cabaret à l'occasion de la Saint-Valentin**, le samedi 11 février à 19h30 à la salle Chateaubriand. Réservation avant le 4 février 2023. Pour tout renseignement, contacter Annie au 06.72.43.02.04.

La fête des Badius les 3 et 4 juin, avec le **3 juin : un vide grenier** dans le centre bourg. **Et le 4 juin** : Nous espérons pouvoir relancer un **défilé de CHARS**. Toutes personnes intéressées peuvent contacter la présidente Annie : 0672430204. Pour cette relance nous souhaiterions faire appel aux anciennes MISS Plerguer. Merci de contacter Annie.

PLERGUER | 2023
Samedi 11 février

Salle Chateaubriand
19h30

St Valentin

Diner-spectacle

« Décollage pour un Voyage vers Venise »
plumes, strass
seront au rendez-vous
Avec Micro'chant

Renseignements—Réservation obligatoire avant le 04 février 2023
COMITE des FÊTES - 06.72.43.02.04
Impression - réalisation : comité des Fêtes Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Vide grenier – Dimanche 23 juillet sur le terrain des sports
Je termine en vous souhaitant une bonne et heureuse année à tous.

La Présidente, Annie LAMBERT

LA PÉTANQUE PLERGUERROISE

En cette fin d'année, nous continuons à nous entraîner, sur les terrains à côté du stade et sous les terrains couverts en cas d'intempéries tous les mardis et jeudis (et non vendredis) après midi.

Quelques nouveaux adhérents nous ont rejoints en cours d'année ce qui a permis d'étoffer nos entraînements passant de 8,12 à 16 participants à chaque séance. Le buffet campagnard a été retardé au 17 septembre à cause de non disponibilité de certains membres. Celui-ci s'est déroulé, à côté du chalet, dans une bonne ambiance, pour finir par une bonne partie de pétanque. Le club n'ayant, en majorité, que des retraités, nous ne faisons plus d'entraînement le Samedi, réservé aux concours extérieurs. Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Pierre Lainé



Buffet campagnard



LES MILLE-PATTES DE PLERGUER



Ce début de saison 2022-2023 s'est déroulé dans des conditions sanitaires plus saines que les 2 précédentes rentrées. A l'issue du forum de rentrée des associations, il est dénombré plus de quarante adhérents, en très grande majorité pour la randonnée.

Des sorties dans les rues illuminées de Dinan (décembre), la forêt de Villocartier (novembre), Bonnemain (octobre), Saint-Briac-sur-Mer (septembre) ont été organisées, sans oublier celles destinées à des actions caritatives (Octobre Rose, maladie de Charcot...). Le 3 décembre dernier, à l'occasion du Téléthon, 37 marcheurs ont bravé le froid pour découvrir – lors d'une randonnée de plus de 10 km – l'étang de Beaufort et le menhir, entre autre. En ajoutant la vente de 150 roses, ce sont 350 € qui ont été reversés à l'AFM. Le début d'année s'annonce riche avec une sortie nocturne à Saint-Malo.

Depuis 3 éditions, la course solidaire des 2 étangs est organisée par l'association des 1000 pattes, avec le soutien et la contribution de quelques associations plerguerroises. Comme il a été laissé entendre lors de la remise de chèque à l'ARG en mai dernier, la 4^e édition ne pourra se tenir en 2023 mais, elle est envisagée en 2024. Pour autant, le bureau de l'associa-

tion des 1000 pattes en tant que tel ne souhaite plus être le porteur unique de ce projet. Comme cela peut se pratiquer pour d'autres causes de solidarité, l'idée de créer une association spécifique a émergé pour mener à bien cette course solidaire, voire d'autres actions caritatives sur Plerguer. La mairie, informée de ce souhait, continuerait de la même manière à apporter son soutien logistique. Si vous êtes prêts à rejoindre ce projet et mettre en œuvre ce nouveau dispositif, n'hésitez pas à contacter Claudie Guida ou Nathalie Beaudoin, à l'adresse suivante : course2etangs@gmail.com Une rencontre au cours du 1^{er} trimestre 2023 pourrait être organisée avec les personnes intéressées, afin de mettre en place cette structure, échanger sur les statuts, le bureau... Vous souhaitez rejoindre les 1000 pattes de Plerguer et partager un moment de convivialité en se retrouvant ensemble autour d'une passion commune et de solidarité, n'hésitez pas... **Renseignements : les1000pattesdeplerguer@gmail.com ou retrouvez nous sur <https://www.facebook.com/les-mille-pattes-de-Plerguer>** En attendant, nous vous souhaitons une année 2023 riche en projets personnels.



Les 1000 pattes en sortie bord de mer



Les 1000 pattes au Telethon



ACCA PLERGUER

Amis chasseurs, nous arrivons à la fin de l'année 2022. Le bureau vous souhaite bonheur et santé pour la deuxième partie de saison de chasse en 2023.

Le bilan de la chasse «petit gibier» est satisfaisant. La régulation en battue des espèces nuisibles nous mobilise presque tous les samedis. Nous remercions les chasseurs qui participent avec assiduité à ces rendez-vous importants pour l'équilibre cynégétique de notre territoire.

Dates à retenir : 3 mars : de 20h30 à 22h30 à la maison de la chasse : Remise des tableaux - **Samedi 15 avril :** repas «Jambon à l'os» à la salle Chateaubriand -

#30#



28 mai à 9h : Assemblée générale à la salle Chateaubriand. Bonne fin de saison de chasse à tous !

Bonne année 2023 à tous !



LE CLUB DES BADOLIERS



Le club a repris ses activités avec un enthousiasme renouvelé, toujours dans l'objectif de souder notre communauté autour de moments festifs. Ainsi, le Club des Badoliers se veut un lieu d'amitié et de loisirs où les activités et les savoir-faire des uns et des autres se partagent à partir des liens tissés au cours de nos vies à Plerguer. Il permet aussi de lutter contre l'isolement.

C'est dans cet esprit qu'ont eu lieu le pique-nique du 2 septembre au terrain de foot de Tressé, les reprises, d'abord de la dictée le 5 septembre (comme chaque premier lundi du mois), le groupe vocal le 8 septembre (un jeudi sur deux), le goûter le 15 (l'autre jeudi) mais aussi le repas annuel le 23 octobre, le téléthon le 24 novembre et enfin la bûche de Noël le 21 Décembre.

Le 9 décembre, plusieurs membres du club ont été ravis de la sortie secteur de fin d'année à la Michaudière. L'assemblée Générale se déroulera le 18 janvier 2023. A cette occasion, les anciens adhérents pourront renouveler leur engagement et nous accueillerons à bras ouverts les nouveaux participants. **POINT SUR LES SEJOURS ET ACTIVITES ORGANISES PAR LE SECTEUR**

- **Séjour en ITALIE**, soit aux Pouilles (septembre 2023) soit dans la baie de Naples, (mai/juin 2023) comme annoncé dans le bulletin municipal de juillet 2022, les inscriptions sont désormais complètes.
- **Un séjour à FOUESNANT**, au village vacances de Beg Meil, du 9 au 11 septembre 2023 est envisagé. Le détail, le tarif et les excursions sont à l'étude.
- **Une sortie à la journée** devrait se dérouler en mai ou juin 2023. Le secteur attend les catalogues.
- **Le repas annuel** se déroulera le 24 avril



La Michaudière

2023 à Combourg. • **La fête de l'amitié** aura lieu le mardi 13 juin 2023 au Rocher Portail. **ANCV** Séjour ANCV de FREJUS, les inscriptions sont complètes. Devant le nombre d'inscriptions importantes, une nouvelle option a été posée du 3 au 10 septembre 2023. La décision finale sera prise en fonction du nombre de participants. Pour 2023, les bénévoles vous adressent leur vœux les plus sincères pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers. Mais surtout continuez à prendre soin de vous !
Thérèse Abaléa



L'ETRIER, une association, une joie de vivre

Quel bonheur de faire partie d'une association, de cette association «L'étrier de Plerguer» !

Même aujourd'hui par moins cinq degrés, le partage, la joie et surtout le sourire des enfants, nous réchauffent immédiatement et nous donnent l'envie de poursuivre la démarche engagée par Monsieur ROME visant à promouvoir l'équitation sportive tout en s'assurant du bien-être animal. Même si la crise sanitaire nous a obligé à fermer le centre à plusieurs reprises, même si la guerre en Ukraine nous a obligé à faire face à l'augmentation des coûts et à réadapter notre budget, même si la crise climatique nous a empêchés de mener à bien nos concours cette année, notre volonté de faire est toujours là et nous ne manquons pas d'idées. Changer le sable de la grande carrière et y installer aussi l'éclairage, remettre en peinture le haras, ... rien ne nous empêchera de continuer main dans la main avec le directeur de l'école d'équitation, ! (un cercle vertueux à souligner). Pour 2023, nous avons programmé huit concours dont

le premier le 2 avril. Le 15 janvier, nous avons organisé pour la première fois un LOTO dans la salle Chateaubriand. Prenez bonne note, nous serons heureux de vous y accueillir. Le bureau, les membres de l'association et l'école d'équitation vous souhaitent une très bonne année 2023 !!!!





COURIR A PLERGUER

L'association de course à pied plerguerroise a entamé sa 3^{ème} saison d'existence.

La "route du fort", le semi marathon Cancale-St Malo, la Sinieuse... n'ont plus de secret pour nos maillots de Courir à Plerguer. Toujours sous la présidence d'Aurore Gaudin, notre groupe de plus de 40 coureurs garde sa bonne humeur et est toujours ouvert à accueillir de nouveaux arrivants. Depuis le forum des associations de la ville, nous avons reçu de multiples inscriptions pour cette nouvelle saison. Pour le Téléthon, nous avons organisé une course à pied non chronométrée, mais colorée et "ambiancée", d'environ 11km. Toutes les inscriptions et les dons libres



ont été reversés au Téléthon. L'année prochaine, nous comptons bien renouveler l'expérience, avec encore plus d'inscriptions, mais toujours dans la bonne humeur. Les entraînements se déroulent toujours les mardis et jeudis de 19h à 20h15, à l'entrée du stade de foot de Plerguer (côté vestiaires/foyer). Les niveaux sont multiples du simple débutant au coureur expérimenté, toutefois à partir de 16 ans. Nous sommes un groupe dynamique, toujours de bonne humeur et surtout très solidaire entre les adhérents. **Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre à "couriraplerguer@gmail.com" ou sur notre page Facebook.**



ASSOCIATION TENNIS PLERGUER

Voici déjà un trimestre de la saison 2022-2023 passé, le nombre d'adhérents reste stable par rapport à la saison 2021-2022. Chez les jeunes nous avons une quinzaine d'enfants inscrits et cinquante adultes, dont une très grande majorité d'hommes. Alors mesdames n'hésitez pas à nous rejoindre.

Ecole de tennis

L'école de tennis animée par Patrick Doucet avec l'aide de Michel Wagner a lieu tous les mercredis après-midi de 14 heures à 17 heures 30, elle est divisée en trois groupes de niveaux et d'âges différents. L'après-midi se passe dans une ambiance studieuse, les jeunes sont toujours à l'écoute de Patrick et Michel. Nous avons deux jeunes Lisa et Axel qui participent aux championnats individuels dans leurs catégories. Bravo Lisa et Axel.

Seniors

Des cours de tennis sont donnés par Nicolas un samedi matin sur deux, n'hésitez pas à venir le rencontrer. L'A T Plerguer participe à plusieurs compétitions départementales. Nous avons les championnats seniors par équipes. Une équipe qui évolue en Départementale 2, elle est deuxième de son groupe actuellement et une seconde équipe qui, elle, évolue en Départementale 3 et qui est quatrième de son groupe. Il y a également les compétiions

seniors plus (femmes et hommes), une équipe en double féminine, deux équipes en double mixte. A savoir que les compétitions sont ouvertes à tous les adhérents (tes) licenciés (ées). Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau de l' A T Plerguer





ASSOCIATION CALAO (Cultures, Arts Littérature d'Afrique de l'Ouest)



Première exposition d'art Africain à Plerguer, les 29 et 30 Octobre 2022 à la Cerisaie

L'exposition d'art Africain « les masques démasqués » a donné l'occasion aux plergerois et leurs voisins de découvrir l'Art africain ancien. Plus d'une centaine de visiteurs ont pu voir une trentaine de masques, statues, toiles d'Afrique de l'Ouest décrits dans leurs origines, fonctions et sens social. L'Association propose une initiation au jeu d'Awalé le dernier samedi de chaque mois à la Cerisaie. Information : 06 32 75 90 20 (M. KONÉ) calaoplerguer@orange.fr/djacka.kone@orange.fr.



J'AI 2 NOTES À VOUS DIRE

J2N est heureuse de constater que 2022 se termine sur de belles notes positives, dans ce contexte imprévisible.



Vous avez été nombreux à nous suivre dans cette aventure musicale qu'est la vie et nous vous en remercions. 2023 annonce de belles opportunités et challenges aussi. Réservez déjà dans vos agendas notre spectacle de fin d'année Samedi 24 juin à Miniac Acoustik ; au plaisir de vous y retrouver ! Idée pour les étrennes, pensez bon cadeau J2N! Le Père Noël serait certainement ravi de ce type de distribution. Comme toujours, si vous avez des envies de plus d'information, nous sommes joignables là : jai2notesavousdire@gmail.com ; 06 81 88 91 04, et sur



www.jai2notesavousdire.com. Nous espérons que vous avez passé de merveilleuses fêtes de fin d'année, prêts à continuer de faire vibrer la musique en vous, avec nous !



M'TAVOIX DE PLERGUER

C'est toujours un grand plaisir pour M'Tavoix, de pouvoir faire cours avec des élèves toujours aussi motivé.e.s et merveilleuses.eux.

2023 s'annonce déjà décisive et enrichissante à plein de niveaux. Je suis certaine qu'ensemble nous ferons briller la musique et porterons nos chants pour notre bonheur d'abord, et celui de toutes et tous. Nous nous retrouverons Samedi 24 juin à Miniac Acoustik pour un spectacle plaisir, associée à LT Guitare & J2N, à sauvegarder dans vos agendas ! Également, pensez bon cadeau pour les étrennes, quoi de plus enrichissant que de s'élever avec le chant & la vibration pour cadeau ! Pour plus d'informations, retrouvez Marielle via : mtavoix@gmail.com ; 06 49 15 39 36, et sur www.mariellerochon.com M'tavoix vous souhaite une merveilleuse rentrée après ces superbes fêtes de fin d'année, et est heureuse de vous retrouver pour rayonner ensemble !



GYM VOLONTAIRE DE PLERGUER

Ça bouge à Plerguer pour tous les âges avec l'association GYM VOLONTAIRE.

Depuis le mois de septembre 2022, les cinq rendez-vous concernant les adultes hebdomadaires ont repris :

Pilate (mardi de 9h15 à 10h15) - **Bien-être et équilibre** (mardi de 10h30 à 11h30) - **Strong®** (mardi de 20h30 à 21h30) - **Zumba®** (jeudi de 19h15 à 20h15) - **renforcement musculaire** (jeudi de 20h25 à 21h25). Pour les enfants les trois rendez-vous hebdomadaires sont les suivants : **Gym de 6 à 10 ans** (mercredi de 10h à 11h) - **Gym de 3 à 6 ans** (mercredi de 11h à 12h) - **Zumba** (mercredi de 14h30 à 15h30).

Des séances sportives sont adaptées aux capacités de chacun et elles permettent à environ 150 adhérents de progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance, équilibre, bien-être. Les séances sont animées par Delphine et par Rozen et elles favorisent les liens entre les adhérents. Le cours de gym enfant du mercredi matin a pu être dédoublé afin d'offrir une meilleure dynamique de groupe. Quatre nouvelles personnes souhaitent intégrer le bureau de l'association. (Évoqué lors de la dernière assemblée générale). Des adhérentes bénévoles accompagnent Delphine pour l'ensemble des cours gym enfant. L'associa-



tion GYM VOLONTAIRE Plerguer a participé au Téléthon 2022 avec la vente de crêpes et de gâteaux. Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année.

Renseignement par téléphone : pascal au 06 15 18 10 10 et courriel : Aurélie à l'adresse zumbagymlperguer@gmail.com

VMEH Section Le Tronchet

L'association VMEH-Visiteurs de malades en établissement hospitalier a pour but des fournir aux personnes hospitalisées une écoute attentive, du réconfort, un sourire et du temps.

Nous nous rendons régulièrement auprès des Résidents du Foyer de Vie et de l'EPHAD de l'Orée du Bois au Tronchet, afin de leur apporter la joie de vivre et la chaleur humaine, car nous sommes parfois les seuls liens qui rattachent les personnes âgées à la vie extérieure. Notre rôle est fondamental. Etre visiteur de malades est un acte totalement gratuit, un don de soi. Nous sommes soutenus dans notre action grâce aux subventions des Mairies du Tronchet et de Plerguer et organisons 4 à 5 fois par an de petites fêtes avec animation musicale et goûter pour le bonheur de tous. Les bénévoles donnent mais reçoivent également beaucoup. Aujourd'hui malgré plus de 95% des résidents vaccinés restons sur nos gardes et croisons les doigts pour que le COVID soit moins au centre des préoccupations dans les semaines et les mois à venir afin de permettre aux Résidents de

profiter des fêtes de fin d'année le plus sereinement possible. Notre premier rendez-vous festif de 2022 fût la Galette des Rois le 18 janvier, vint ensuite la Fête des familles le 7 juillet afin de regrouper la fête des mères et des pères. La fête de l'Automne aura lieu le 25 octobre avec la participation de la Chorale des Badoliers de Plerguer, suivra ensuite la Fête de Noël le 13 décembre et sa traditionnelle distribution de chocolats. La visite des malades est notre priorité et les nouvelles adhésions restent toujours les bienvenues.

Si vous souhaitez dissiper l'isolement et nous accompagner, prenez contact au 06 60 92 71 91 (M^{me} Nadine SIMONET) ou 07 89 33 69 68 (M^{me} Marie Thérèse BEAUDOIN). Nous en serions ravies.



Comme chaque année, le Comité de Jumelage présente ses activités au Forum des Associations début septembre ; c'est un moment d'échanges important qui aide à nous faire connaître auprès des nouveaux habitants notamment.

Téléthon : C'est toujours un rendez vous pour déguster une galette-saucisse-frites (exceptionnellement cette année) dont le Comité prend en charge l'organisation, pour cette journée avec plusieurs associations de la commune, afin de se mobiliser pour cette collecte de soutien à la recherche sur les maladies rares. Merci pour les moyens mis à la disposition des associations par la mairie et Merci à tous les bénévoles pour leur participation ! **La choucroute** habituellement organisée le 1^{er} week-end de Mars a été reportée le 17 septembre dernier, avec la venue d'une délégation allemande ; cette journée a été marquée par l'inauguration de la stèle offerte par M. Öhmann, ancien Bürgermeister de Coesfeld de 2003 à 2020 ; M. Öhmann a noué des liens très forts avec la commune de Plerguer et a saisi ce moment d'échange entre Lette et Plerguer pour offrir à chaque commune une stèle gravée d'un message fort de solidarité, de partage et de paix entre tous les peuples. Merci Herr Öhmann pour ce symbole d'amitié franco allemande ! **Retour sur le voyage à Lette du 29 juillet au 5 août !** Le comité allemand a organisé un programme de visites tout

au long de la semaine avec de belles surprises puisque nous avons par exemple déjeuné dans un garage



au beau milieu de voitures de collection qui ont attiré l'oeil de plusieurs d'entre nous ! Nous avons également visité Düsseldorf, capitale de la Rhénanie du Nord Westphalie, le musée retraçant l'histoire de cette région la plus peuplée d'Allemagne parmi les 16 régions que compte le pays et, déjeuné à bord d'un bateau-restaurant à quai sur le Rhin ! Vaste programme dont les cérémonies officielles et beaucoup de moments de convivialité avec toujours beaucoup de bonheur et de partage, depuis bientôt 54 ans ! Merci au Comité de jumelage de Lette et à Petra sa présidente pour nous avoir accueilli et concocté ce beau programme ! Pour 2023, nous organisons les rendez vous du 1^{er} trimestre, à savoir la soirée photos du voyage le vendredi 13 janvier et, le repas de la choucroute le samedi 4 mars ainsi que la prochaine A.G. du 31 mars 2023. Vous pouvez consulter notre site internet «plerguer-lette.fr» et nous envoyer un message à : plerguerlette@gmail.com Nous vous souhaitons les bienvenu(e)s afin de rencontrer les membres de ces comités qui font vivre cette amitié entre nos 2 pays !

Bonne Année à toutes et à tous



Déjeuner à Lette au milieu des voitures de collection



Les benevoles de la bibliotheque



Fete de la culture jeu de l'awale



Animations a la bibliotheque pour le 30^{eme} anniversaire



spectacle de Noel des enfants



Telethon aperitif offert par la municipalite



Les enfants et la coupe de monde de foot



Feu d'artifice du 14 juillet



Sensibilisation des élèves des écoles pour le nouveau CM des enfants